

**Cité de la  
gastronomie :  
la candidature  
de Paris-Rungis  
retenue ! ▶ P.22**

**enjeux**

Résultats de l'enquête sur les services publics ▶ P.7

**vœux**

Les vœux de la Municipalité ▶ P.17

# Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales  
n° 140 - février 2013



**Inauguration du complexe sportif**

**Lilian Thuram  
à Chevilly-Larue**

page 23

# Inauguration du complexe sportif Lilian Thuram

« Samedi dernier, assistant à son inauguration en réponse à votre invitation, j'ai été surpris et impressionné par le complexe sportif Lilian Thuram. Tout au long de la visite des différentes salles où se déroulaient des démonstrations de gymnastique, aikido, basket-ball, badminton, etc, j'ai été émerveillé : émerveillement dû au volume des dites salles, à leur aménagement et leur distribution, à la modernité des installations des équipements, mais un émerveillement décuplé aussi par un retour sur le passé. En effet, l'image du lycée Buffon, où j'ai fait mes études dans les années quarante, ne m'a guère quitté de la matinée. Les cours d'éducation physique avaient lieu dans une salle en sous-sol qu'il serait ridicule de comparer avec le complexe sportif implanté à Chevilly-Larue (...) Aux aînés qui pensent avec nostalgie au bon vieux temps d'hier, je suis parfois un des leurs, le complexe Lilian Thuram offre une bénéfique opportunité de se remettre en cause : la modernité y est synonyme de progrès ».

P. Bernard, Chevillais

## Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°140

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directrice de la communication : Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier,

Florence Bédouet, Joëlle Cuvilliez,

Marc Ellenberger, Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon,

Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit  
Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's  
Photogravure

et impression :  
imprimerie Grenier.

Direction de la  
Communication de la ville

de Chevilly-Larue,  
100, avenue du Général

de Gaulle,  
94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10  
Fax : 01 79 61 63 18

E-mail :  
communication@ville-

chevilly-larue.fr  
Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général  
de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue  
Tél. : 01 45 60 18 00

# Sommaire



Ville de  
**Chevilly-Larue**  
Val-de-Marne  
www.ville-chevilly-larue.fr

## 4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

## 7-12 Enjeux

- Les résultats de l'enquête  
de satisfaction sur le service  
public local

## 14 Vœux

- Les vœux de la Municipalité

## 17 Près de chez vous

- Changement d'horaires du  
parking cœur de ville  
- Travaux d'enfouissement de  
réseaux au quartier Bretagne  
- Mise en accessibilité de  
l'ancienne mairie  
- Âges de scolarité obligatoire :  
quelle est la règle ?

## 18-19 Acteur

- Nirmine Soliman, aider est le  
maître mot de son mandat ...

## 20-21 En débat

- Réforme du temps  
scolaire : un casse-tête  
pour les communes

## 22-25 En actions

- 3<sup>e</sup> âge : information  
et prévention aux Assises  
des séniors  
- Les ateliers Coup de pouce  
reprennent du service  
- Réveillon de la solidarité :  
encore un franc succès !  
- Une conciergerie au service  
des entreprises  
- Une pétition pour le  
prolongement du métro 14  
- Activité du Conseil général :  
un livre pour les bébés

## 26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

## 28-31 Découvertes Culture

- Cinéma : 23<sup>e</sup> édition  
du festival Ciné Junior  
- Apprenez à conter  
à la Maison du Conte  
- Portes-ouvertes des ateliers  
à la Maison des arts plastiques  
- EleKtro Kif et autres  
performances  
*Livres et vous*  
- Autour de l'œuvre  
de Marcus Malte ...  
*Mémoire*  
- Des patronages  
aux centres de loisirs

## 32-33 Sports

- Football : Noël commence  
toujours par un tournoi  
- Basket : merci aux collégiens  
- Gymnastique rythmique :  
un début d'année en fête

## 34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

## Le point de vue du maire



Le service public en général, et les services publics locaux en particulier, sont depuis quelques années la cible d'attaques permanentes visant à les remettre en cause. Il y aurait ainsi trop de fonctionnaires, trop de service rendu, trop de dépense publique et les élus locaux dépenseraient de manière irresponsable.

Ces attaques, on le remarque, viennent surtout du côté de ceux

qui voudraient favoriser la privatisation de ces services et ainsi ouvrir de nouveaux espaces de rentabilité aux capitaux financiers suraccumulés. Ils y voient une solution à la crise financière, alors que ce choix ne ferait que l'aggraver et priverait nos concitoyens et l'économie réelle, de droits, de protections, d'appuis efficaces.

Les Chevillais ne s'y sont pas trompés. Ainsi l'enquête de satisfaction que nous avons menée auprès de nos concitoyens – qui ont été nombreux à répondre

– révèle d'abord un profond attachement aux services publics locaux :

- **91%** des Chevillais ayant répondu estiment qu'un service public local fort et ouvert à tous représente quelque chose d'important ;
- 65% des Chevillais considèrent que ces services répondent bien à leurs besoins ;
- 65% estiment satisfaisante la qualité du service rendu ;
- 49% d'entre eux pensent que l'on ne peut réduire les budgets des services municipaux sans remettre en cause leur efficacité.

Naturellement, ces jugements ne sont pas sans nuance lorsque l'on entre dans l'examen détaillé de chaque secteur d'activité. Tous n'entraînent pas le même niveau de satisfaction, soit que de nombreux Chevillais ne les utilisent pas, soit qu'ils n'aient pas une vision claire de la répartition des responsabilités entre l'État et les communes, soit qu'ils s'estiment mal informés. Plusieurs sujets font l'objet de propositions d'amélioration ou de

jugements critiques que la Municipalité se fera un devoir d'examiner pour rendre nos services plus efficaces et répondant encore mieux aux attentes.

Il n'est pas sans intérêt de noter qu'invités à porter un jugement global sur l'activité municipale, 73% des Chevillais qui ont répondu jugent que le travail accompli est très satisfaisant ou assez satisfaisant ; c'est un encouragement considérable à poursuivre notre action au service de l'ensemble de la population. Parallèlement, il est intéressant de constater que 73% des Chevillais se déclarent heureux de vivre à Chevilly-Larue, que l'animation de la commune est plébiscitée à 86%, de même que l'information municipale – régulièrement décriée par l'opposition – qui recueille 91% d'opinions la jugeant adaptée, et le soutien à la vie associative, apprécié par 88%

des sondés.

Cette enquête nous rend donc plus forts pour défendre notre service public local face aux appétits mercantiles et aux visées centralisatrices. Elle nous fournit des pistes de réflexion très utiles pour

perfectionner l'action municipale. Elle constitue une réponse très satisfaisante à ceux – ils sont peu nombreux – qui passent leur temps à dénigrer la gestion municipale et la vie locale.

**Merci** à toutes celles et à tous ceux qui ont bien voulu répondre à cette enquête, et plus encore à celles et ceux qui se sont déclarés disponibles pour participer aux améliorations jugées nécessaires. Au total, voilà un acte hautement démocratique et très utile que nous pouvons nous féliciter d'avoir réalisé ensemble.

**Bonne et heureuse année 2013.** ●

*Avec mon sincère dévouement,*  
**Christian Hervé,**  
Maire et Conseiller général délégué



**Vœux de la MPT.** La convivialité et la chaleur humaine étaient assurément au rendez-vous lors de la soirée des vœux de la Maison pour tous le 23 janvier dernier ! Patricia Le Gall, la présidente de la MPT et son directeur Charles Birchler, ainsi que Christian Hervy, le Maire, ont

ainsi présenté leurs vœux à une large assistance composée d'élus et de nombreux Chevillais de tous les âges. Et quoi de plus sympathique pour achever la journée que de déguster une bonne galette sur les rythmes déjantés des cuivres et de l'accordéon ?



**Vive la galette !** À Chevilly-Larue, le moins que l'on puisse dire c'est que l'Épiphanie a été dignement fêtée ! Tandis que le 13 janvier les participants à la dictée-galette organisée par le comité de quartier Larue ont rivalisé de

concentration pour tenter d'obtenir un zéro fautes, le froid n'a pas découragé les Chevillais venus nombreux partager la galette offerte par l'équipe de la ferme du Saut du loup le 17 janvier.

## Le groupe Keita à l'honneur

Le jeudi 24 janvier, les musiques actuelles étaient sur le devant de la scène : les musiciens du groupe Keita étaient mis à l'honneur. Pour quel haut fait ? Ces jeunes chevillais, dont Johan Ellapin, le chanteur du groupe (notre photo), viennent de sortir leur premier CD entièrement conçu au studio de répétition municipal. Preuve s'il en est que cet équipement fait des adeptes et favorise l'expression des talents ! La cérémonie a eu lieu en présence notamment de Christian Hervy, le Maire, de Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Jeunesse et de Mamadou Keita, responsable du service municipal de la Jeunesse.



Jusqu'au 23 février

### Se faire recenser, ce n'est pas insensé

Jusqu'au 23 février, trois agents recenseurs (Laëtitia Terriou, Catherine Souplet et Nathalie Drapeau) continueront de frapper aux portes des habitants dont le logement a été tiré au sort. Les personnes concernées ont reçu un courrier officiel annonçant la visite prochaine de ces agents municipaux assermentés munis d'une accréditation officielle. Depuis le 17 janvier, un panel de logements désignés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est ainsi recensé à Chevilly-Larue. Depuis 2004, la collecte des données se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population sur l'ensemble de la commune, soit 40 % au bout de cinq ans. Après avoir pris rendez-vous, l'agent recenseur se présente dans les foyers avec deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel destiné à chaque membre du foyer. Sur demande de la personne recensée, l'agent recenseur peut aider à remplir les questionnaires. Ces statistiques, élaborées à partir des enquêtes de recensement, sont entre autres capitales pour adapter au mieux les équipements aux besoins des habitants (crèches, écoles, équipements culturels, sportifs, maisons de retraite, etc.) et déterminent également le nombre de pharmacies sur le territoire de la commune.



## Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Plusieurs Chevillais viennent d'acquiescer la nationalité française. Richmond Dankwah, Wassila Heddadj, Mehmet Kulata, Salim Msallem, Maryo Yacoub, Houria Zebbadji, Xiaohui Zhang, ont reçu leurs décrets des mains d'Ivan Bouchier, sous-préfet, en présence de Christian Nourry, maire-adjoint, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-Les-Roses

## Appel aux Chevillais

### Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ? Vous avez des critiques à formuler ? Et si vous participiez à son élaboration ? La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.

**Si l'aventure vous tente, contactez le service Communication (100, avenue du Général de Gaulle 01 79 61 63 10).**

Dimanche 24 février à 14h30

### Rencontre autour des chantiers du tramway et de la RD7

La RD7 faisant actuellement l'objet de nombreux projets (requalification de la route, tramway T7, rénovation de la place De Lattre de Tassigny ...), le Conseil général et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val-de-Marne se sont associés pour proposer aux Chevillais une rencontre publique sur ce chantier en présence de tous les acteurs des différents travaux.

Place De Lattre de Tassigny

Renseignements : CAUE 94, tel 01 48 52 55 20 ou par mail [contact@caue94.fr](mailto:contact@caue94.fr)





## Les résultats de l'enquête de satisfaction sur le service public local

Dans la perspective de mesurer et d'améliorer la qualité, l'utilité et l'efficacité des services publics locaux, la Municipalité a lancé en décembre dernier une enquête de satisfaction desdits services auprès de la population. Preuve de l'intérêt que les Chevillais portent à ces derniers : 700 foyers ont répondu à cette enquête. Voici les résultats globaux.

## Enquête de satisfaction

# Un outil pour perfectionner le service public local

Durant deux mois la Municipalité a consulté les Chevillais par le biais d'une enquête de satisfaction des services publics locaux. Objectif : se donner tous les outils d'analyse pour moderniser et perfectionner lesdits services et ainsi répondre au mieux aux besoins des habitants.

**L**es services publics, et plus spécifiquement ceux mis en place par les collectivités territoriales, et en particulier par les communes, hélas bien malmenés dans la dernière décennie, sont un point d'appui extraordinaire à l'amélioration des conditions de vie de chaque citoyen et au développement économique et industriel d'un territoire ; facteurs de justice et d'égalité, l'éducation, la santé, les transports, le logement, l'entretien des routes, la sécurité publique, etc, sont un bien commun. Forte de cette conviction, et dans son souci permanent de toujours répondre à meilleur escient aux besoins des Chevillais, la Municipalité n'a de cesse de tout mettre en œuvre pour développer les services publics locaux ; les faibles tarifs de la restauration municipale, le développement des accueils périscolaires, les aides au permis de conduire ou à la première installation pour les jeunes en sont quelques exemples. « À Chevilly-Larue, nous continuons à moderniser et à perfectionner le service public local afin qu'il soit encore plus efficace, encore plus protecteur, et au meilleur coût » souligne d'ailleurs à ce propos Christian Hervy, le Maire. Soucieuse de poursuivre cette ambition, la Municipalité a souhaité tout mettre en œuvre

pour disposer d'informations pertinentes à la fois sur la qualité, l'utilité et l'efficacité des services publics locaux existants et de leurs missions. Objectif : étudier au plus près l'adéquation entre les services publics locaux et les besoins des usagers afin de réfléchir en conséquence aux moyens qui pourraient être mis en œuvre pour améliorer lesdits services publics. Mais comment savoir si ces services publics municipaux sont jugés efficaces

◀ **Moderniser et perfectionner le service public local afin qu'il soit encore plus efficace, encore plus protecteur, et au meilleur coût** ▶▶

**Christian Hervy,**  
le Maire et Conseiller général délégué

par les usagers ? Ces derniers estiment-ils en être satisfaits ? Ont-ils une pleine connaissance des services publics locaux dont ils bénéficient ? Peut-être même ont-ils à l'esprit des nécessités de nouveaux services qu'il serait bon de mettre en œuvre. Persuadée qu'il n'y a pas mieux que les intéressés eux-mêmes pour répondre à ces questions, et toujours soucieuse de consulter les habitants pour être au plus près de leurs aspirations et de

leurs besoins, la Municipalité a choisi de mener cette consultation via une grande enquête de satisfaction. Celle-ci a été élaborée et conduite par un cabinet indépendant spécialisé en ce domaine, l'institut Enquête & Opinion. Elle a en premier lieu pris la forme d'un questionnaire distribué dans tous les foyers via le journal municipal. Afin d'élaborer au mieux ce questionnaire, l'institut en question a réalisé une enquête individuelle préalable auprès d'un panel d'une vingtaine de personnes représentatif de la population. L'enquête papier (le questionnaire) a par ailleurs été complétée par un sondage téléphonique. Ce sont ainsi plus de 700 foyers chevillais qui se sont exprimés pendant deux mois. L'enquête de satisfaction venant tout juste de s'achever (les Chevillais avaient jusqu'au 31 janvier pour renvoyer le questionnaire), les résultats globaux viennent à peine de tomber. Charge désormais à la Municipalité de les analyser de près et, sur la base de ces informations les plus exhaustives possibles, de poursuivre la concertation auprès de la population pour étudier au mieux les chemins à suivre pour préserver et améliorer les services publics communaux. ●

**Géraldine Kornblum**

Les résultats globaux de l'enquête de satisfaction sur le service public local

## Un fort taux de participation

Plus de 700 foyers ont répondu à l'enquête de satisfaction, soit via le questionnaire papier soit via l'enquête téléphonique menée en parallèle. Ce taux de réponse est plutôt élevé, surtout pour une ville qui compte 8200 foyers. Cette importante participation conforte la fiabilité des résultats et pose ainsi les bases solides des réflexions que la Municipalité entend désormais mener pour améliorer les services publics communaux.

## Chiffres clés

3

Le nombre de phases qui ont été nécessaires à la réalisation de l'enquête de satisfaction sur le service public local afin que celle-ci soit la plus représentative possible :  
 – une étude préalable, menée sous la forme d'entretiens individuels poussés auprès d'une vingtaine d'habitants (quatre personnes des cinq quartiers)  
 – un questionnaire papier distribué dans tous les foyers chevillais  
 – une étude téléphonique auprès de 200 foyers.

700

Le nombre de foyers chevillais à avoir répondu à cette enquête de satisfaction, la ville comptant 8200 foyers.

91,4 %

La part des Chevillais ayant répondu à l'enquête de satisfaction qui estiment qu'un service public fort et ouvert à tous représente quelque chose d'important.

43%

La part des Chevillais ayant répondu à l'enquête de satisfaction qui se déclarent prêt à participer à un travail de concertation avec la Municipalité sur les points soulevés dans le questionnaire.

## L'évaluation du service rendu à la population

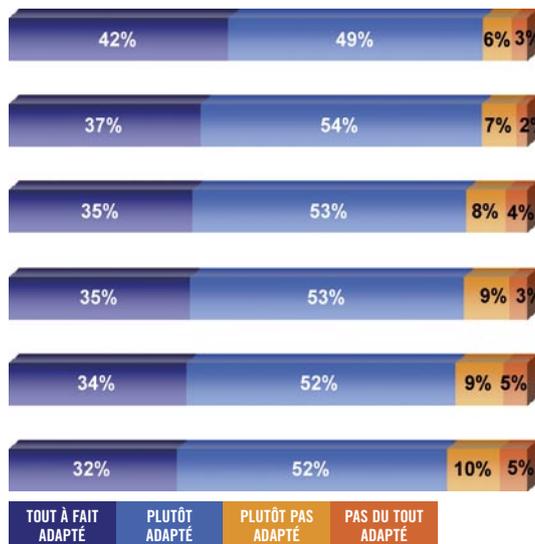
Comment évaluez-vous le service rendu à la population par les services publics municipaux suivants ?

*Aménagement, entretien, vie économique, sécurité*



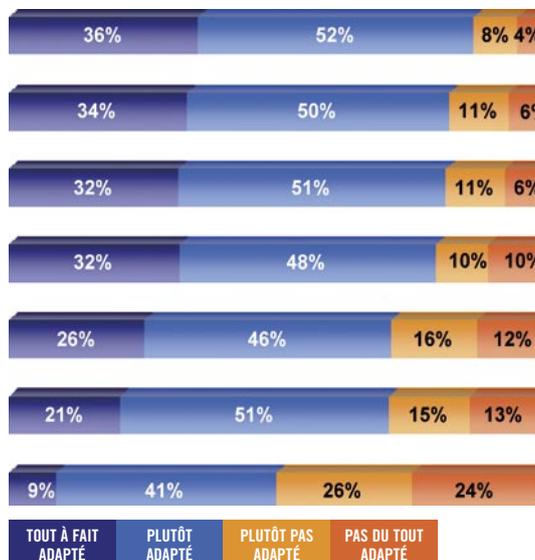
- La mise en place des collectes sélectives des déchets
- Les espaces verts et le fleurissement de la ville
- La propreté et l'entretien de la ville
- Les travaux et aménagements des voiries et des éclairages publics
- Le développement économique de la ville
- Le soutien au commerce local
- La sécurité des biens et des personnes

*Culture, loisirs et information*



- L'information (journal municipal, sites internet...)
- L'enseignement artistique dispensé par les conservatoires (danse, musique, arts plastiques)
- Le soutien à la vie associative
- La programmation et les équipements culturels
- L'animation de la ville (fête communale, les planches, marché de Noël, marché campagnard...)
- Le soutien au mouvement sportif et les équipements sportifs (gymnase, salle de sports, piscine...)

*Jeunesse, action sociale, personnes âgées ou handicapées*



- L'action en faveur de l'enfance et des familles (sorties des familles, séjours et mini séjours...)
- Les crèches et services dédiés à la petite enfance
- L'action en faveur des personnes âgées (aide à l'autonomie, maintien à domicile, activités, loisirs)
- L'action en faveur des jeunes (activités, loisirs, séjours, aides au permis, BAFA, première installation dans un logement...)
- Les actions du service social (aide du CCAS)
- L'action en faveur des personnes handicapées (places de parking, déplacements dans la ville...)
- Les actions du service logement (information, suivi des demandes...)

% calculés sur la base des personnes ayant exprimé un avis sur le thème considéré

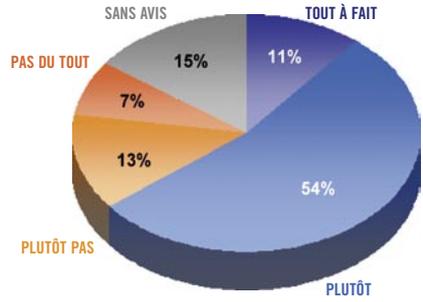
## L'évaluation du service rendu à la population (suite)

Comment évaluez-vous le service rendu à la population par les services publics municipaux suivants ?  
Et plus particulièrement en ce qui concerne la vie scolaire :

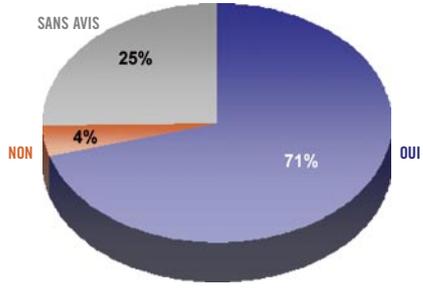
% calculés sur la base des personnes ayant exprimé un avis sur le thème considéré



Compte tenu des responsabilités dévolues aux communes, diriez-vous que les services publics municipaux prennent en compte l'ensemble de vos besoins ?



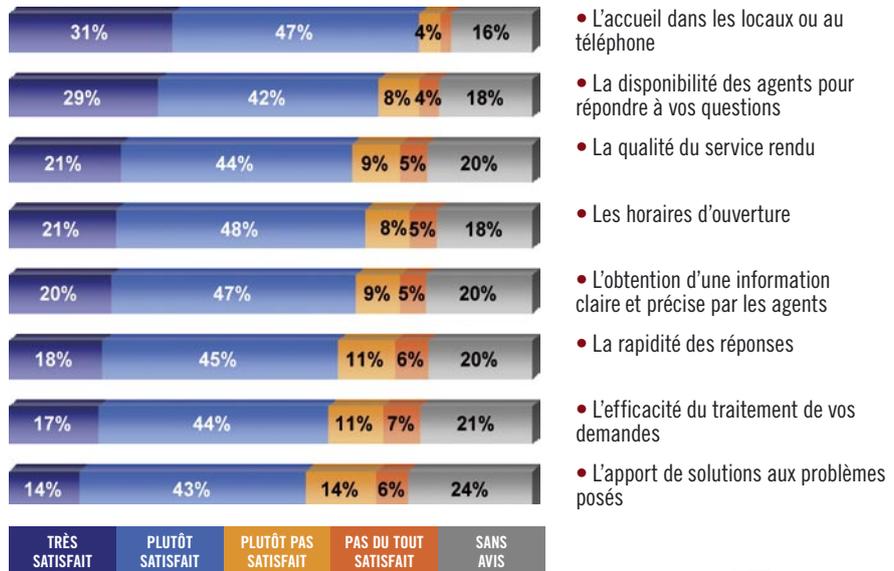
Pensez-vous qu'il serait souhaitable de développer le réseau de géothermie ?



## L'évaluation des services municipaux

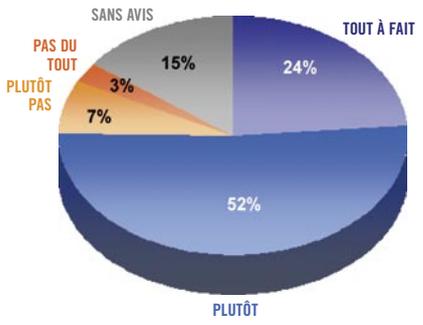
La satisfaction vis-à-vis des services municipaux

Diriez-vous à propos des services municipaux avec lesquels vous avez été en contact que vous êtes satisfait sur les questions suivantes ?



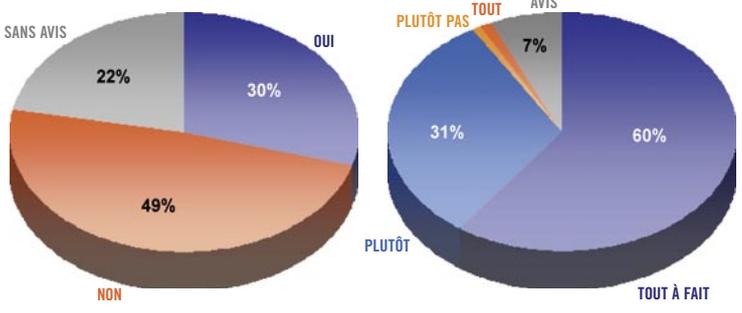
La facilité de contact avec les services municipaux

Diriez-vous qu'il est facile d'entrer en contact avec les différents services municipaux ?



L'importance accordée au service public communal

Pour vous, un service public communal fort et ouvert à tous représente-t-il quelque chose d'important ?

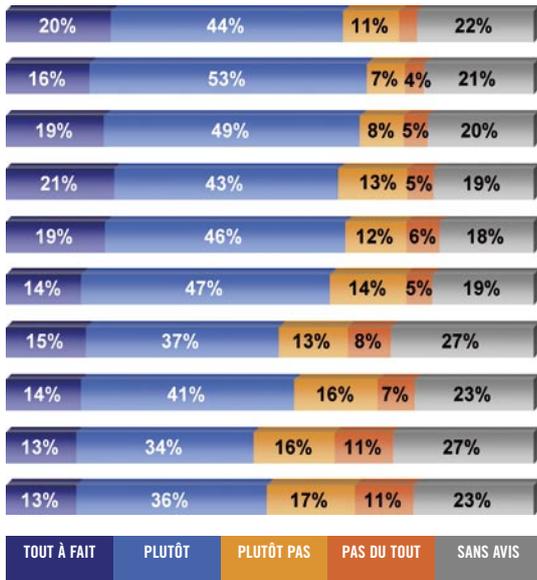


La réduction des budgets attribués aux services publics municipaux

Pensez-vous que l'on peut réduire les budgets attribués aux services publics municipaux sans remettre en cause leur efficacité ?

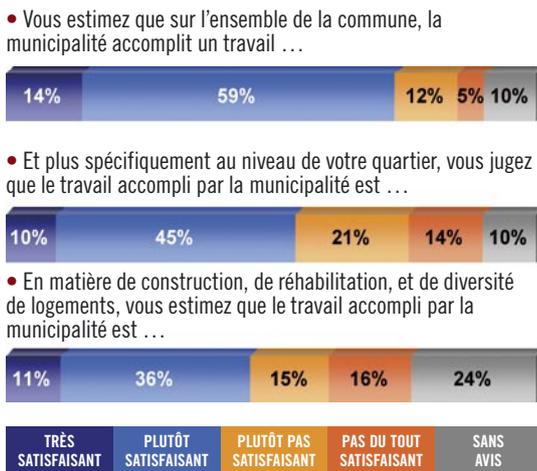
## La perception du travail de l'équipe municipale

Parmi les qualificatifs suivants, pouvez-vous cocher ceux qui, d'après vous, s'appliquent bien à l'équipe municipale ?



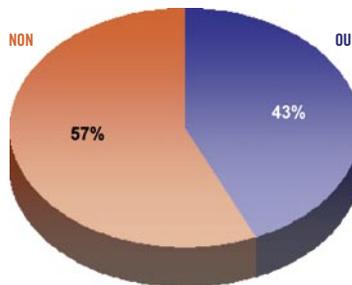
- Active
- Compétente
- Accessible
- Proche de la population
- À l'écoute
- Informant efficacement la population
- Se préoccupant de la situation sociale des habitants
- Faisant preuve d'une réelle volonté de dialogue
- Associant les habitants aux choix pour la ville
- Œuvrant pour la protection et le bien-être des habitants

### La perception du travail accompli par l'équipe municipale



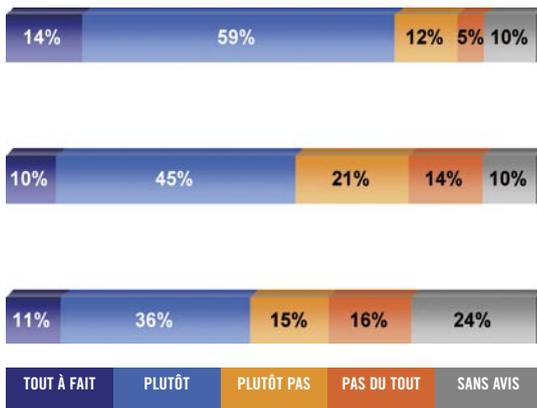
### La participation à un travail de concertation

Seriez-vous prêt à participer à un travail de concertation avec la municipalité sur les points soulevés dans ce questionnaire ?



## La perception de la ville

En ce qui concerne la ville de Chevilly-Larue, vous vous dites :



- Vous êtes heureux de vivre à Chevilly-Larue
- C'est une ville conviviale où il fait bon vivre
- Il y a beaucoup d'avantages à vivre à Chevilly-Larue

Les résultats ci-contre s'entendent questionnaire (hors questions ouvertes) et enquête téléphonique confondus. Ces résultats sont globaux ; leur analyse détaillée (par âge, par sexe, par catégorie socio-professionnelle, par quartier, etc) est encore actuellement en cours compte tenu du fait que les Chevillais avaient jusqu'au 31 janvier pour participer à cette enquête. Ces résultats ne font pas part des trois questions ouvertes qui étaient posées dans le questionnaire (« Selon vous, quel est le service public local sur lequel il faudrait concentrer les efforts ou qui devrait être amélioré » / « Si vous n'êtes pas satisfait des horaires d'ouverture, pourriez-vous préciser quels seraient vos souhaits ? » / « Quels budgets peut-on réduire, selon vous ? »), celles-ci étant également en cours d'analyse.

## Finalités de l'enquête

# Bien évaluer pour mieux évoluer

En consultant les Chevillais par le biais d'une enquête, la Municipalité poursuit un unique objectif : se doter d'un bon outil de mesure pour améliorer les services publics locaux.

**P**our que la Municipalité puisse asseoir sur de bonnes bases ses futures réflexions sur les améliorations à apporter aux services publics communaux, il était nécessaire que les résultats de cette enquête soient les plus fiables possibles. Ainsi la préparation de l'enquête de satisfaction sur les services publics locaux, qui a été conduite par le cabinet indépendant Enquête & Opinion, a fait l'objet d'une grande minutie : l'enquête qualitative préalable a permis de vérifier l'exhaustivité des thèmes à aborder dans le questionnaire tandis que l'enquête téléphonique a maximisé le croisement des points de vue. En faisant le choix d'une méthode d'enquête à double entrée, la Municipalité s'est donné les moyens d'une bonne évaluation et s'est ainsi dotée d'un véritable outil de travail. Cette méthode est d'ores et déjà probante : il ressort d'emblée que la proportion d'hommes et de femmes ayant répondu est conforme au recensement de l'Insee (l'Insee comptabilise à Chevilly-Larue 53 % de femmes pour 47 % d'hommes tandis que 55 % des répondants à cette enquête sont des femmes pour 45 % d'hommes). Il convient toutefois de

préciser que, pour favoriser une meilleure analyse détaillée, les pourcentages présentés dans les résultats globaux ont été calculés sur la base des personnes ayant exprimé un avis sur le thème considéré. La part des personnes se déclarant sans avis apporte un éclairage pertinent lorsqu'il s'agit de thématiques transversales, concernant l'ensemble de la population ; en revanche elle fausse l'interprétation des résultats lorsqu'elle se rapporte à des problématiques plus ciblées telles que l'école, l'action en faveur des retraités, etc, qui ne concernent qu'une partie de la population. Une même attention particulière et professionnelle sera apportée à l'analyse des résultats. La Municipalité s'attachera à s'intéresser avec la plus grande acuité aux problématiques qui ont recueilli les niveaux d'insatisfaction les plus élevés pour en faire des sujets d'amélioration. Ce n'est pas seule qu'elle poursuivra ses réflexions ; elle prolongera ce moment de vie démocratique en associant les habitants. Ce travail appellera donc dans les prochains mois une diversité d'initiatives et de temps de dialogue auxquels pourront participer tous les Chevillais. ● G.K

### Parole d'expert

## « Les deux phases d'enquête sont complémentaires »



*Pierre Billaut, directeur général du cabinet Enquête & Opinion*

Chaque méthode d'enquête présente des avantages et des inconvénients. Le questionnaire permet potentiellement à tous les habitants de répondre mais le risque est que les répondants ne soient pas représentatifs de la population. L'enquête téléphonique

exclue ce risque mais limite le nombre de répondants. De fait, une première analyse des réponses au questionnaire nous a permis de constater une sous-représentation des moins de 40 ans et parallèlement une sur-représentation des plus de 55 ans. Ce résultat n'est pas étonnant dans la mesure où il est le reflet de la composition du lectorat des magazines municipaux. Ce choix de mener de front les deux méthodes est

très intéressant ; en ajoutant à cela que l'enquête qualitative préalable a permis de construire un questionnaire pertinent c'est-à-dire partant des connaissances, des perceptions et des attentes des habitants, du début jusqu'à la fin nous nous sommes donné les moyens de la vérification du propos. Le taux de réponses (700 foyers) est au dessus des moyennes pour ce type d'enquête et permet donc une bonne extrapolation des résultats.



# Les vœux de la Municipalité



Le maire a présenté ses vœux entouré des élus du Conseil municipal et des personnes mises à l'honneur.

Luciana Moro, secrétaire de l'association La Boule chevillaise.



Jean-Paul Lagrue, artisan imprimeur chevillais (à gauche)



Alain Marciano, commissaire divisionnaire de L'Haj-les-Roses



Stéphane Layani, PDG de la Semmaris (société gestionnaire du Min).

**L**e jeudi 10 janvier, la Municipalité a présenté ses vœux aux personnalités locales. Dans l'assistance étaient notamment présents d'anciens élus du Conseil municipal, des Conseillers régionaux et généraux, des représentants des autorités civiles et militaires et des corps constitués, des membres du monde associatif local, des représentants des communautés religieuses, des agents des services municipaux, ... Tandis que Christian Hervy, le Maire, accueillait les invités, la cérémonie était ouverte par une impressionnante prestation de l'orchestre philharmonique. Le Maire a tenu en premier lieu à mettre à l'honneur des citoyens et partenaires de la ville pour leurs actions et leurs engagements (voire encadré). Avec eux, et au nom du Conseil municipal, il a présenté ses vœux en ayant une pensée particulière pour les otages français. « *La prise d'otage est une lâcheté, souvent guidée par une recherche de profit, en tous points condamnable* ».

## 2013, une année difficile pour le pays ...

Le maire a souligné que l'année 2013 s'annonce difficile compte tenu de la crise profonde que connaît la société. « *Elle résulte de longues années d'abandon de nos atouts nationaux* ». Il a cependant insisté sur le fait que le pays peut compter sur deux atouts majeurs pour en sortir. Le premier étant le courage et la créativité des Français. « *Plaçons résolument la question de l'appareil productif, de l'innovation, de la recherche et de l'emploi au cœur des choix politiques* ». Il a souligné que Chevilly-Larue participe à ces nécessités vitales avec le développement des entreprises locales et en renforçant son action en faveur de l'emploi des jeunes. Les services publics sont le deuxième atout. « *C'est un levier de croissance extraordinaire (...) c'est l'originalité de notre modèle républicain qui crée ainsi des droits égaux pour tous, de la justice et de l'égalité* ».



Capitaine Gauthier Delaforge, commandant d'unité de la 22<sup>e</sup> compagnie d'incendie de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.



Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la culture, Abbi Patrix (conteur) et Michel Jolivet (directeur du théâtre André Malraux), tous deux co-directeurs de la Maison du Conte, et Marien Tillet, conteur.



Rose-Monique Ceva, présidente de l'association Les Colombes d'Haïti.



Guy Pettenati, ancien maire de Chevilly-Larue, Maxime François, grossiste du Min.



Jeanine Eveno (à gauche), membre du comité de quartier Bretagne, Nicole Huet (au centre), Jacques Huet, ancien élu (à droite).



Madame Chauveau, retraitée chevillaise.



Hélène et Jean Boillet, nouveau président de la Fnaca.



Jean-Noël Bernard, proviseur du lycée Pauline Roland.

Il a rappelé que la Municipalité, poursuivant son but de perfectionner les services publics locaux, a recueilli l'avis des Chevillais sur ces derniers. Dans ce même esprit de concertation, il proposera au Conseil municipal et aux acteurs locaux de l'éducation de prendre le temps de la réflexion sur la réforme des rythmes scolaires. Face aux difficultés rencontrées par les Chevillais, il proposera au Conseil municipal un budget communal offensif orienté vers l'emploi, la réponse aux besoins et le soutien à la vie locale, sans augmentation des taux d'imposition.

### Une année historique

Il a ensuite orienté son propos vers les grands événements à venir. À commencer par la mise en service du tramway T7. Celle-ci s'accompagnera de la restructuration de la RD7 et de l'avenue de la République, de l'extension du site de L'Oréal

et enfin du démarrage de la reconstruction du quartier Anatole France. « *Le tramway constitue la colonne vertébrale de cette mutation positive de notre commune en faveur de l'emploi, de l'habitat, de la qualité de vie des habitants* ». Le Maire a évidemment évoqué le prolongement du métro 14 toujours en suspens alors que cette ligne favoriserait le désenclavement des habitants de Chevilly-Larue et des villes voisines et le développement territorial. Il a fait sienne la déclaration de Christian Favier, président du Conseil général : « *S'il faut manifester pour avoir gain de cause, nous irons manifester !* » Enfin le Maire a précisé que « *cette année 2013 sera historique dans le domaine du sport et de l'éducatif* », puisqu'après l'ouverture du complexe sportif Lilian Thuram en janvier, la pose de la première pierre des nouveaux centre de loisirs et Pôle collégiens aura lieu au printemps. ●



Marie-Thomas Arokiasami, fondateur de l'Association culturelle franco-indienne, membre du Secours populaire.



Jean-Jacques Bridey, député-maire de Fresnes.



Michel Bayet, président de la ferme du Saut du loup et membre du comité de quartier Larue.

## Citoyens et partenaires à l'honneur

**C**hristian Hervy, le Maire, a mis à l'honneur quelques uns des citoyens et partenaires qui, par leur action et leur engagement, ont contribué en 2012 au progrès de la ville, à son rayonnement et au bien-être des concitoyens : **Rasko**, sculpteur chevillais, médaille d'or du salon « Art en capital » 2012 au Grand Palais ; **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint et médecin, professeur *Honoris Causa* de l'université de médecine de Hanoi ; **Élisabeth Maillefert**, conseillère municipale (anciennement maire-adjointe), médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports ; **Johan Ellapin**, jeune chevillais interprète du groupe musical Keita ; **Rose-Monique Ceva**, présidente de l'association Les Colombes d'Haïti ; **Olivier Ferrière**, architecte du lycée Pauline Roland et du complexe sportif Lilian Thuram ;

**Angélique Dourado**, créatrice de l'entreprise Dédji Agency, conciergerie d'entreprise de proximité ; **Laurent Gérardin**, chef de projet RATP du tramway T7 ; **Yvette Mangeant**, présidente de l'association Stop à la mucoviscidose ; **Patrick Moureaux**, chef de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue depuis 25 ans ; **Huguette Orcési**, présidente de l'Association des donneurs de sang bénévoles ; **Éric Tiberge**, président du Pôle d'économie solidaire ; **Marie Bigot**, travailleuse sociale au sein de l'épicerie solidaire Sol'Épi ; **Marien Tillet**, conteur ; **Myriam Raoul**, gérante du café de la Poste au MIN et organisatrice du Noël de la solidarité 2012 ; **Luc Voïvoditch**, président du club omnisports l'Élan ; **Marie-Laure Souplet**, créatrice de la micro-entreprise Handi-formation.

## Les vœux du Conseil municipal d'enfants



**T**rès émue, Nirmine Soliman, la nouvelle Maire enfant, a présenté ses vœux à l'assistance au nom de l'ensemble des jeunes élus du Conseil municipal d'enfants. « *Je vous souhaite tout d'abord une année de solidarité* » a-t-elle souligné. « *Je n'ai peut-être que 11 ans mais le partage et l'entraide sont des valeurs très importantes* ». Elle a alors rappelé que le CME a organisé en décembre une distribution de

paniers garnis aux personnes âgées isolées. « *Je vous souhaite ensuite une année verte* » a-t-elle poursuivi en annonçant que le CME poursuivra cette année ses campagnes de sensibilisation au ramassage des déjections canines et à l'installation de poubelles de tri sélectif dans les cours des écoles élémentaires. « *Je vous souhaite enfin une année de bonheur et de fête* » a-t-elle alors conclu. ●

## Cœur de ville

# Changement d'horaires du parking

**A**ttention, à compter du 11 février, les horaires du parking cœur de ville changent ! Le parking sera fermé de 22h à 8h, soit une heure plus tôt qu'auparavant.



## Quartier Bretagne

# Travaux d'enfouissement de réseaux

**L**es riverains l'auront sans doute constaté, des travaux sont en cours dans les rues François Sautet et Général Leclerc depuis début janvier. Objectif : faire disparaître les câbles aériens en les enfouissant dans le sol afin d'offrir des réseaux neufs et améliorer la sécurité en supprimant le risque de chute de câble en cas de tempête. Alors que les tranchées sont déjà creusées rue François Sautet, elles se poursuivront bientôt rue du Général Leclerc.

Ces travaux sont donc menés en alternance entre ces deux rues et s'achèveront fin mars. Si les accès riverain sont maintenus durant la durée du chantier, une fermeture partielle est parfois mise en œuvre entre la rue Jacques Hellouin et le carrefour de la Libération et une circulation alternée a été mise en place rue du Général Leclerc. ●

● **Si vous avez des questions durant les travaux, contactez M. Durande au 01 46 58 82 24.**

## Hôtel de Ville

# Mise en accessibilité de l'ancienne mairie

**C**ourant février commenceront les travaux de construction d'une rampe d'accès à l'ancienne mairie pour les personnes handicapées, à mobilité réduite ou munies de poussette afin de faciliter l'accès au service Retraité-Santé-Handicap et à la salle du Conseil et des mariages. Outre l'installation de cette rampe, les escaliers des trois

entrées de l'ancienne mairie seront également refaits dans des matériaux nobles afin de valoriser la façade de l'édifice. Celui donnant sur la salle des mariages sera par ailleurs élargi et embelli. Ces travaux seront achevés pour le printemps, pour le plus grand bonheur des futurs mariés qui ne manqueront pas de se faire photographier sur ce nouveau parvis ! ●

## Âges de scolarité obligatoire : quelle est la règle ?

**L'**instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de l'âge de 6 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. Ils doivent donc être scolarisés dans une école ou un établissement d'enseignement public ou privé. Si la famille se charge elle-même de l'instruction, il est nécessaire de le déclarer chaque année au Maire et au directeur académique des services de l'Éducation nationale. Par ailleurs, il est indispensable de présenter le certificat d'inscription dans un établissement scolaire ou la déclaration auprès du Maire pour pouvoir

obtenir le versement des prestations familiales qui se rapportent à l'obligation scolaire d'un enfant. La famille qui n'aura pas inscrit ou déclaré l'enfant dont elle est responsable recevra une mise en demeure de le faire de la part du directeur académique. Elle s'expose à une amende de 7 500€ et une peine de 6 mois d'emprisonnement.





Nirmine Soliman  
Aider est le maître mo

Le 17 décembre, Nirmine Soliman a passé à son cou l'écharpe de Maire-enfant. Éluë par le Conseil municipal d'enfants (CME) pour un mandat d'un an, elle est assistée de Yann Samba et Shaina Ouafi, ses deux nouveaux adjoints. Élève de 6<sup>e</sup> au collège Jean Moulin, Nirmine a pour priorité d'œuvrer en faveur de la solidarité et de l'écologie. Avec sa force de conviction et son dynamisme, notre nouvelle Maire-enfant emmène dans son sillage toute une équipe de 33 jeunes élus prête à l'action !

**N**irmine Soliman ... Un prénom et un nom dignes d'une héroïne des *Mille et une nuits*, portés par une pétillante collégienne. Dans ses gènes se mêlent ceux d'un père égyptien et d'une mère ukrainienne. Loin des pyramides et des collines de Kiev, Nirmine est née à Paris, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement. Au carrefour de trois cultures et de trois langues qu'elle maîtrise parfaitement, elle a grandi le regard toujours tourné vers les autres. Auprès de sa maman, qui est aujourd'hui assistante dentaire après avoir quitté l'Ukraine en 1990 sans parler un mot de français, elle a appris le courage et la volonté. Depuis 2001, Nirmine est son meilleur ambassadeur pour l'aider sans relâche à perfectionner son français. Ensemble, soudées, mère et fille ont en commun la confiance et la persévérance. Celle de notre toute nouvelle élue s'inscrit avant tout dans le partage et l'entraide ; deux valeurs chères au cœur des jeunes chevillais. « *En décembre, nous avons organisé une distribution de paniers garnis aux personnes âgées isolées de la ville. Nous avons aussi permis à l'ensemble des enfants des CM2 de suivre une formation aux gestes qui sauvent !* » Également très attachée à la protection de la nature et de l'environnement, Nirmine précise que, sous son impulsion, le Conseil municipal d'enfants poursuivra sa campagne en faveur du ramassage des déjections canines et de l'installation de poubelles de tri sélectif dans les cours des écoles élémentaires.

Avec son équipe, Nirmine compte aussi agir pour augmenter les accès et parkings à l'attention des personnes handicapées, installer un court de tennis au parc municipal, diminuer l'attente téléphonique dans les services municipaux et inviter la gourmandise à venir plus souvent régaler les menus de la cantine ! Entre sa nouvelle fonction municipale, le collège et le ping-pong qu'elle pratique avec assiduité, notre rossignol aime aussi accompagner les chants sacrés. « *Chanter est ma passion. J'aime autant le lyrique que Rihanna ou Britney Spears ...* » Et si Ashley et Mélodie sont ses deux meilleures amies, le dictionnaire qu'elle consulte chaque fois qu'un mot lui pose question est aussi l'un de ses fidèles compagnons. Éclectique, curieuse, autonome et sportive, troisième de sa classe, Nirmine a l'ambition de devenir médecin généraliste. « *J'aime aider les autres. Je veux les soigner, les soulager, les rendre heureux ...* » En marche vers son destin, éduquée dans l'esprit d'être toujours positive, notre jeune élue croit en elle, en l'humanité. Sa force et son énergie sont sans nul doute les deux piliers sur lesquels elle peut s'appuyer pour mener avec brio l'ensemble de ses projets municipaux. Au nom de toute l'équipe du CME, Nirmine est heureuse de vous souhaiter à tous « *une très belle année 2013 ... parsemée de petits bonheurs et de fêtes !* ». ●

Florence Bédouet

Le 26 janvier, le décret qui instaure la semaine de 4 jours et demi à l'école primaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires a été inscrit au *Journal officiel*. Cette disposition, qui devrait être mise en place au plus tard à la rentrée 2014, obligerait les collectivités locales à réorganiser leur fonctionnement et serait générateur de dépenses non négligeables pour les communes.



# Réorganisation du temps scolaire : un casse-tête pour les communes

**É**lever le niveau de connaissances de tous les enfants, réduire les inégalités sociales et territoriales ainsi que le nombre de sorties sans qualification du système scolaire : tels sont les objectifs affirmés par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui a été présentée le 23 janvier en Conseil des

ministres. Dans ce cadre, un décret relatif à l'organisation du temps scolaire a été adopté, entérinant le retour des élèves du premier degré (maternelle et élémentaire) sur les bancs de l'école le mercredi matin, avec une possibilité de dérogation pour le choix du samedi matin. La journée de classe sera par ailleurs de 5h30 maximum, soit raccourcie de 45 minutes en

moyenne avec la mise en place d'un temps périscolaire. Or ce sont les collectivités territoriales qui devront prendre à leur charge la mise en œuvre de ces activités qui constituent environ 3h en plus par semaine. Elles devront par ailleurs supporter les frais de restauration avec la demi-journée de classe supplémentaire du mercredi ainsi qu'une éventuelle hausse des effectifs au centre de

## « Étudier toutes les conséquences sur l'organisation des services »

**N**ous menons actuellement une analyse détaillée des impacts de la réforme sur les finances et l'organisation des services municipaux. En effet, outre les 3h d'activités périscolaires supplémentaires par semaine qui mobiliseront certains agents sur de plus importantes plages horaires, le rétablissement de l'école le mercredi ou le samedi matin va nécessiter

des ajustements dans le fonctionnement de services. Prendre le temps de discuter avec l'ensemble des partenaires sur la réorganisation des temps périscolaires et des temps scolaires en lien avec les projets éducatifs locaux déjà existants est une nécessité.

**Christine Prigent, directrice générale adjointe aux services socio-éducatifs de la ville**



# Impacts scolaire : des communes

loisirs l'après-midi. Par ailleurs, le retour à 4 jours et demi d'enseignement nécessitera une réorganisation complète des activités sportives et culturelles dispensées le mercredi et samedi matin par les services municipaux ou les associations sportives, tels que les cours de musique, de dessin ou de natation, ... Pour les communes, le chantier s'annonce donc de grande ampleur et

particulièrement coûteux. Ces dernières ont jusqu'au 31 mars pour décider si elles mettent en œuvre la réforme dès la rentrée 2013 ou si elles demandent une dérogation pour la repousser à la rentrée 2014. La commune entend pour sa part organiser une concertation avec la communauté éducative sur le sujet dans les semaines à venir. ●

Léa Goutmann-Becker

## Chiffres clés

### 600 millions d'€

Le coût estimé de la réforme pour les collectivités locales pour l'ensemble des enfants en année pleine (source : Association des maires des grandes villes de France).

### Entre 300 000€ et 660 000€

Le coût annuel supplémentaire, selon les différentes hypothèses d'application, de la réforme à Chevilly-Larue. 300 000€ en cas d'école le samedi matin et 660 000€ en cas d'école le mercredi matin avec restauration scolaire assurée le midi.

### + 3,2%

Le niveau d'augmentation des impôts locaux nécessaire au financement de la demi-journée d'école le mercredi.

## Ce qu'ils en pensent

- Le SNUDI et FO service public 94 demandent l'abandon du projet.
- Le SNUipp-FSU, principal syndicat du primaire demande le report de la réforme à la rentrée 2014 et « que soit confirmé le caractère obligatoire ou non pour les communes d'organiser l'accueil des élèves jusqu'à 16h30 ».
- La Fédération des Conseils de parents d'élèves 94 (FCPE) « refuse une réforme des rythmes scolaires bâclée qui ne prend pas en compte tous les besoins éducatifs et pédagogiques des enfants et risque d'aggraver encore les inégalités scolaires et territoriales ».
- L'association des Parents d'élèves des écoles publiques 94 (PEEP) « déplore que sur un sujet qui touche de si près la vie des familles et leur organisation, les fédérations de parents d'élèves aient été si peu consultées ».
- L'Association des maires de France (AMF) souhaite « que l'État limite le coût de la réforme et s'interroge sur sa prise en charge des dépenses supplémentaires induites ».

## « Consulter tous les acteurs concernés par la réforme »



Cette réforme risque de créer des disparités de mise en œuvre dans les différentes communes car elle constitue un coût non négligeable. Qu'en sera-t-il pour celles qui ne disposent que de peu de moyens ? Par ailleurs, il nous faut totalement repenser l'articulation entre le temps scolaire et périscolaire et le temps dédié aux activités culturelles et sportives. C'est pourquoi nous allons lancer une large

concertation avec les parents d'élèves, les directeurs d'école et les différents partenaires afin de déterminer si nous faisons le choix de la classe le mercredi ou le samedi matin et surtout afin d'envisager collectivement toutes les options de la réorganisation de la journée de classe.

**Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, la Restauration scolaire et la Coordination du Projet éducatif local**

Cité de la gastronomie

# « Paris-Rungis », future cité de la gastronomie !

La candidature de « Paris-Rungis », que Chevilly-Larue et ses partenaires ont défendue avec conviction, a été retenue pour faire partie du réseau des futures Cités de la Gastronomie. Une magnifique reconnaissance pour la ville qui, avec Rungis, accueillera le projet sur son territoire.



**L**e gouvernement l'a annoncé, ce ne sera pas fromage ou dessert, mais fromage ET dessert : les cinq villes candidates pour accueillir dès 2018 la future Cité de la gastronomie l'ont officiellement appris, le 11 janvier, les ministres de la Culture, de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire suivent les préconisations de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA) d'instaurer « un dispositif original et fédérateur, un réseau de Cités de la gastronomie, dont le socle serait constitué par les projets de Tours, Paris-Rungis et Dijon » sans exclure Lyon (seul le projet de Beaune est définitivement écarté). Il n'y aura donc pas de concurrence, mais une belle complémentarité. L'idée était chère à Christian Hervy, qui l'avait défendue dès l'inscription de Chevilly-Larue au projet. « Je me félicite que notre proposition d'envisager une organisation en réseau de plusieurs cités ait été retenue », se réjouit-il. « Ce choix traduit pleinement l'ambition de l'Unesco

(ndlr : qui a classé le repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité) de valoriser toute la diversité et la richesse de la gastronomie française ». Un propos soutenu par Christian Favier, président du Conseil général. Bien entendu « Paris-Rungis sera aussi la Cité de la gastronomie de toute la métropole francilienne ». Elle offrira une opportunité exceptionnelle de développement urbain et économique pour la ville et tous les partenaires de ce projet (département du Val-de-Marne, Région Île-de-France, professionnels du Min, ...). En particulier, elle viendra consolider le pôle d'Orly dans son rôle de territoire d'avenir du développement en Île-de-France. De fait, c'est un vrai « quartier gastronomique » qui verra le jour. Articulé autour de jardins à thèmes ouverts au grand public, à proximité immédiate du Min de Rungis, le site proposera une grande halle d'exposition et de vente des produits gastronomiques du Min. Le projet prévoit également un centre d'interprétation, une médiathèque, des espaces de conférences, des centres de formation, des ateliers cuisine, des restaurants et des boutiques. Il fera l'objet, tout au long de l'année, de manifestations culturelles, professionnelles et culinaires. À deux pas de l'aéroport d'Orly, le site sera immédiatement desservi sur un axe Nord-Sud par le tramway T7 et sur un axe Est-Ouest par le TVM. La ville a désormais jusqu'à la mi-avril pour déposer les compléments de dossier (plan de financement, contenu de l'offre culturelle, dimension pédagogique, éducative et scientifique, ...) demandés par les différents ministères. ● J.C

## Une pétition pour le prolongement du métro 14

**F**ace aux incertitudes qui planent quant à la réalisation du prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly et de son calendrier de mise en œuvre, la pétition « Ligne 14, tous mobilisés pour notre métro » est disponible en annexe de cette édition du Journal de Chevilly-Larue. En effet, un récent rapport d'expert remis au gouvernement ne préconise un prolongement de la ligne 14 que jusqu'à l'institut Gustave Roussy de Villejuif dans un premier temps et établit un échéancier de réalisation pour

l'ensemble du réseau de transport à 2040 ! La pétition exige donc le prolongement du métro 14 jusqu'à Orly en une seule fois, la création effective de la station Chevilly-3 communes et le respect du calendrier initial de réalisation. ●

• La pétition est composée d'une carte T, il est donc inutile de l'affranchir.  
Elle est également disponible sur le site internet de la ville [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)



## Complexe sportif Lilian Thuram

# Quelle inauguration !

Trois cents habitants, sportifs et lycéens enthousiastes ont accueilli Lilian Thuram à l'occasion de l'inauguration du complexe sportif qui désormais porte son nom, samedi 26 janvier.

**Quelle liesse ce samedi matin !** De mémoire d'habitué de ce genre d'événement, on n'avait pas vu un tel enthousiasme depuis bien longtemps. Il faut dire que le complexe sportif dont peut désormais s'enorgueillir le lycée Pauline Roland (qui organisait une journée portes-ouvertes pour l'occasion) accueillait un invité de marque dont le nom seul suffit à faire frémir les foules : Lilian Thuram, champion du monde de football avec l'équipe de France en 1998, était présent en personne, très honoré en ce jour d'inauguration que son nom soit donné à un équipement sportif d'une telle envergure. *« Merci de tout cœur pour ce magnifique cadeau et merci à vous tous d'être là. Je vois beaucoup d'amour dans vos yeux et cela me permet de continuer le travail que j'essaie de faire au sein de ma fondation Éducation contre le racisme, de prôner un discours autour de l'égalité, de dénoncer les discriminations »*. Une fois le ruban coupé et la plaque inaugurale dévoilée, c'est avec un plaisir manifeste que le sportif s'est mêlé aux Chevillais pour assister à diverses démonstrations d'aïkido, badminton, basket, futsal, hand-ball et autres disciplines qui désormais pourront être pratiquées en ces lieux. Le complexe, construit sur deux étages, comprend en effet une splendide salle multisports avec une tribune pouvant accueillir 500 personnes, une salle de gymnastique rythmique, une salle de danse, un dojo pour les sports de combat et une salle de musculation (ainsi qu'un parking souterrain de 30 places). *« Nous avons décidé de donner votre nom à cet équipement sur la base des valeurs que vous défendez, l'humanisme, le respect de*



*l'autre, l'égalité entre les hommes »*, a souligné Christian Hervy, le Maire et Conseiller général, président du Syndicat intercommunal des lycées. *« Le complexe sportif et le lycée Pauline Roland –militante féministe– forment aujourd'hui un tout indissociable au service de l'épanouissement et de la formation des jeunes »*. Il a également rendu hommage à l'architecte Olivier Ferrière et à son équipe, à qui la ville doit la réalisation du complexe sportif et du lycée. À sa suite, Henriette Zoughebi, vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, a salué la beauté des bâtiments. *« C'est grâce à la mutualisation des idées et de l'argent public et parce que nous avons su jouer collectif que ces équipements ont pu voir le jour »*. S'il aura fallu pas moins de 47 ans pour que ceux-ci sortent de terre, il ne faudra que quelques jours aux usagers pour s'assurer que ces lieux sont plus qu'à la hauteur de leurs espérances. ●

**Joëlle Cuvilliez**





### Aide à la scolarité

## Le Coup de pouce en plus

**A**pprendre à lire et à écrire, tous les enfants finissent par y arriver. Mais cela nécessite parfois pour certains d'entre eux, plus fragilisés par un environnement éloigné de la culture écrite, d'être plus accompagnés. Les Clubs de lecture et écriture (Clé) Coup de pouce sont là pour ça. Ils initient des élèves de CP, accompagnés de leurs parents, à la pratique de la lecture et de l'écriture dans leur école, en dehors du temps scolaire et ce à travers des activités essentiellement

ludiques. Si les clubs Coups de pouce ont repris le 3 décembre, c'est le 20 décembre qu'a eu lieu la cérémonie officielle de leur démarrage. Ce soir-là, à la médiathèque, Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local, a solennellement remis à chacun des quinze enfants concernés sa carte d'adhérent. Les clubs Coup de pouce se déroulent dans les écoles Pierre et Marie-Curie, Paul-Bert A et Paul-Bert B. ●

### Réveillon de la solidarité

## Encore un franc succès !



**82** familles, soit près de 300 personnes ont partagé un vrai moment de bonheur à l'occasion du Réveillon de la Solidarité, le 24 décembre, au gymnase Marcel Paul.

Grâce à la disponibilité de la cinquantaine d'agents municipaux volontaires pour l'organiser, accueillir et servir les familles, les étoiles de la nuit de Noël ont pu scintiller dans les yeux des enfants chevillais ... et de leurs parents. Au programme de cette soirée toute en rires et plaisirs : le passage du Père Noël qui a distribué poupées, jeux de société, ballons, etc. et un menu exceptionnel avec foie gras, salade de saumon, et autres mets de fête. Sans oublier les papillotes ! Le tout agrémenté d'un spectacle haut en couleur, entrecoupé d'animations circassiennes de toutes sortes avec un gonfleur de ballons, un clown, des artistes montés sur échasses, un marionnettiste, ... De quoi rendre la soirée inoubliable ! ●



## Assises des seniors

# 3<sup>e</sup> âge : information et prévention

**L**e Clic 6 (Centre local d'information et de coordination gérontologique) organise tous les deux ans des Assises des seniors à destination du grand public. Depuis le 31 janvier a démarré sa 3<sup>e</sup> édition, soit sept événements sur sept communes, Thiais, Ablon-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Villeneuve-le-Roi et Chevilly-Larue. Ceux-ci se dérouleront jusqu'au 3 avril 2013. Les thèmes choisis sont l'alimentation, le deuil et la succession, l'isolement, l'entrée en établissement, l'équilibre, les arnaques et le lien entre les générations. La manifestation gratuite et ouverte à tous se veut informative et préventive autour de conférences, d'ateliers pratiques et ludiques et d'un débat théâtral. Les inscriptions se font auprès du Clic 6 au 01 48 53 79 09. ●

**Pour obtenir le calendrier complet des événements, contactez le service Retraités (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 93)**

## Nouvelle activité

# Une conciergerie au service des entreprises

**D**epuis juillet 2012, une nouvelle activité s'est installée dans la tour de Rungis. Dédji Agency propose ainsi un service de conciergerie aux entreprises de Rungis. Le principe est simple : mettre à disposition de multiples services à la personne aux salariés des entreprises abonnées, au domicile ou au travail, afin de leur permettre de gagner du temps au quotidien et de contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie professionnelle et privée. Du ménage à la garde d'enfants, en passant par la livraison de courses, l'organisation de séminaires ou le soutien dans les démarches administratives, la conciergerie a pour mission de simplifier la vie des salariés des entreprises abonnées. ●

**Conciergerie multi-entreprises de Rungis : Tour de Rungis, 1, rue de la Tour (01 80 91 62 24 ou 06 75 40 86 35)**

## L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

### Un livre pour les bébés



**R**aconter des histoires aux tout-petits, c'est partager avec eux des moments de tendresse. Mais c'est aussi les guider tout doucement sur le chemin du savoir et de la découverte. Fort de cette conviction, chaque année le Conseil général offre à tous les nouveaux-nés du Val-de-Marne un livre en guise de bienvenue. Cette année ils recevront *Par un beau jour*, un livre magnifiquement illustré. Son auteure, Dominique Descamps, est d'ailleurs lauréate de la Bourse de création littéraire jeunesse du Val-de-Marne en 2012. Dans cet ouvrage, elle met en page une variante des *Trois petits cochons* où le loup, maladroit, se prend à son propre piège ... De splendides gravures et des découpes inattendues illustrent cet album tout en couleurs. ●

## Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). [jjbridey@assemblee-nationale.fr](mailto:jjbridey@assemblee-nationale.fr).

# expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Émilie Petit ► *conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

## Pas de hausse d'impôt par la commune en 2013



Dès le début de l'année, deux dates importantes et ô combien symboliques : le débat annuel d'orientations budgétaires en Conseil municipal, pour esquisser ce que sera le budget 2013 de la commune, et la pose de la première pierre du futur centre de loisirs, repoussée de quelques semaines pour travailler à améliorer son financement suite aux dernières positions plus ouvertes de la Région. Ou bien comment avoir un budget à la fois réaliste et ambitieux, au service de tou(te)s

les Chevillais(e), tenant compte des contraintes budgétaires imposées par en haut, tout en menant à bien des réalisations directement utiles aux usagers. Comme les autres années, 2013 sera animée par la volonté de toujours mieux répondre aux besoins des Chevillais(e), dans la plus large concertation possible et par le maintien affirmé de son taux d'imposition parmi les plus bas d'Île-de-France. D'ailleurs, la bonne gestion de ces dernières années et notre capacité d'anticipation permettra de ne pas augmenter les impôts locaux des familles cette année (taxe foncière et taxe d'habitation).

Ce qui ne nous empêchera pas de poursuivre nos actions auprès de tous les publics, et de mener à bien les investissements que nous nous étions engagés à faire. L'année 2013 commence bien : inauguration du complexe sportif Lillian Thuram et très bientôt pose de la première pierre du futur centre de loisirs, qui pourra ouvrir ses portes à l'été 2014. Situé au cœur du parc départemental, le centre de loisirs, le Pôle collégiens et le complexe de restauration constitueront dans un espace verdoyant une belle réalisation, à l'image de la modernisation de notre ville.

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, élue du groupe Socialiste de la majorité*

## Un plan local pour l'égalité femmes-hommes



Dès notre élection en 2008, Christian Hervy avait choisi de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un axe central de nos engagements dans notre programme municipal. Il en a confié la responsabilité à Élisabeth Lazon, maire-adjointe à la Culture et à moi. C'est ainsi que nous avons choisi non seulement de faire de la journée internationale des droits de la femme l'un des temps forts de la vie de notre ville, mais aussi d'améliorer les conditions de vie des femmes au quotidien. Cela s'est traduit concrètement dans la politique d'accès aux droits,

par des partenariats avec des associations comme Nouvelle Voie, par une écoute particulière et un accompagnement au service d'action sociale, par l'accès à la culture avec des projets en partenariat avec la médiathèque, la lutte contre la fracture numérique, l'apprentissage de la langue française, le soutien aux associations, et beaucoup d'autres actions. En 2012, la ville a franchi une nouvelle étape avec la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes lors d'un Conseil municipal le 8 mars 2012 à la Maison Pour Tous. La signature de cette charte nous a déjà permis de mieux coordonner nos actions sur le territoire et

de mettre un plan d'actions en place dans le but de créer un Observatoire de l'égalité. Nous continuerons la construction de ce projet tout au long de l'année 2013 dans des ateliers où tous les Chevillais intéressés seront conviés. Les axes principaux de travail vont concerner :  
– La création de l'Observatoire de l'égalité  
– La promotion de l'égalité professionnelle dans la fonction publique locale.  
Nous espérons continuer à faire vivre ce projet avec tout au long de cette nouvelle année.

André Deluchat ► *maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche/Radicaleux de gauche*

## Orbival et Ligne 14 indispensables



Il est bien de se rappeler qu'il aura fallu la création de l'association pour le prolongement de la ligne de métro n°7 en 1992, à l'initiative de Guy Pettenati, pour obtenir, non pas le métro mais le tramway T7 qui circulera en fin d'année. Cette réalisation sera une belle ouvrage alliant l'utile à l'agréable au sein de nos villes. Comme nous n'avions pas abandonné le métro, nous militons pour la ligne 14. Après deux années de concertation, initiées par la Société du Grand Paris, avec les élus, les acteurs économiques et sociaux,

la population et un consensus remarquable obtenu, «v'lat'y pas» qu'un rapport commandé par la ministre de l'Égalité des territoires, dit « rapport Auzanet » remet en cause l'équilibre, la logique et la cohérence du Grand Paris Express au nom du sempiternel phasage dicté uniquement par le financement. Or, c'est le projet dans son intégralité qui porte en soi toutes les améliorations en termes de déplacements sur le territoire, d'accessibilité à l'aéroport d'Orly et de maillage des différents modes de transports lourds. Il a été acté entre l'État et la Région que cet investissement

n'impactera pas ceux consacrés aux transports existants. Les acteurs du dossier confirment que des financements complémentaires pour le Grand Paris Express sont possibles. Il suffit donc au Gouvernement de le vouloir. Le coût de la réalisation des lignes rouge (Orbival) et bleue (ligne 14) est un impératif économique, social, environnemental. Ne pas le faire maintenant sera un fiasco politique et économique et le programmer jusqu'en 2040 coûtera le double. Le Premier ministre qui doit rendre son arbitrage serait bien inspiré d'en tenir compte.

## Subventions aux associations



Avant le vote du budget les commissions se réunissent par secteur pour attribuer les subventions aux associations. Il y a « les grandes » – l'Élan, le Centre Culturel

par exemple – et « les petites » qui animent la vie sociale de la ville dans des domaines très variés et sont pour certaines très actives en dehors de nos frontières. Les associations représentent une richesse, une plus-value pour la commune. Mais comment sont attribuées les subventions ? D'abord il est préférable d'avoir le siège social à Chevilly-Larue, puis un

certain nombre de critères vont être déterminants, chacun ayant un niveau d'évaluation : le nombre d'adhérents chevillais, l'implication dans la vie locale, l'utilité sociale, ...

À partir de ces critères est définie une somme à laquelle l'association peut prétendre pour son fonctionnement. Mais des projets peuvent être proposés, étudiés au cas par cas, sachant qu'il y a aussi des impératifs budgétaires à respecter et que la conjoncture n'est pas en faveur d'une augmentation inconsidérée des subventions. La solidarité internationale est bien représentée par les associations

en rapport avec les jumelages (Allemagne, Roumanie, Vietnam, Mauritanie), mais des associations ont aussi des actions en Inde, Haïti, Afrique de l'ouest et tiers-monde d'une façon générale. Ces associations pourront constater après le vote du budget qu'elles n'ont pas été oubliées, que l'on peut les remercier du travail effectué et du rayonnement indirect qu'elles procurent à la ville de Chevilly-Larue. Que les esprits chagrins se rassurent (s'il en est besoin) ; les sommes allouées sont modiques mais dans les pays aidés on réalise beaucoup avec très peu, (même si c'est encore insuffisant).

Pascal Rioual ► *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

## Du travail au sein du Conseil municipal



Au sein du Conseil municipal, le rôle des membres de l'opposition est d'être présent pour commenter, interroger, se positionner sur des propositions, un ordre du jour, des dossiers qui sont traités en amont.

Un exemple peut être le dossier sur la Cité de la gastronomie. Le dossier a été présenté oralement, succinctement en Conseil municipal. Ce dernier a été obtenu par l'opposition, suite à une demande en Conseil municipal. Et lors de la dernière séance, des questions sur

le montage financier et donc les possibles implications futures de la commune ont été évoquées, sans détails. Le dossier final, qui a fait l'objet d'un quitus par l'État, reste non disponible. Sur un tel dossier, que peut dire l'opposition, sinon que l'idée d'aménager le territoire évoqué ne peut être qu'une bonne idée. Mais encore faut-il le faire avec une prospective de partenariat fort avec les acteurs de la région, du département, et une prospective budgétaire cohérente pour les années à venir. Autant d'éléments qui ne sont pas publics, et non fournis.

Aujourd'hui, alors que le numérique rend la communication

multiple, rien n'empêche de permettre un débat plus fourni. Transmettre ces informations à l'opposition, qui représente plus de 57% des électeurs en 2008, paraît une approche souhaitable.

Pour le Conseil municipal du 5 février, le principal objet du vote, le Débat d'Orientation Budgétaire, n'a même pas été présenté en commission des finances, et n'est pas disponible 10 jours avant ; difficile d'en débattre au sein du groupe.

Associer l'opposition en amont, y compris sur les détails, c'est une proposition à mettre en place à l'avenir.

Josette Chanel ► *conseillère municipale Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

## Bonne année 2013



N'étant autorisée qu'à une publication tous les deux mois, je n'ai pas pu présenter mes vœux aux lecteurs en temps utile ; faut-il

préciser que j'ai néanmoins fortement pensé à eux lors du changement d'année ?

Voici que maintenant nous devons affronter la froidure de l'hiver et plus particulièrement la neige et le verglas. Certes, les habitants de maisons individuelles, propriétaires ou locataires, ont le devoir de déneiger la portion du trottoir

leur correspondant, mais a-t-on songé que certains, handicapés, malades ou affaiblis par l'âge, ne peuvent pas brasser la neige, racler le verglas et transporter le sel depuis les rares containers mis à leur disposition ?

À noter que ce sel est interdit dans certaines communes : en effet, selon des études commanditées par des organismes officiels (par exemple la ville de Sceaux), il brûle à la racine la végétation poussant aux abords des trottoirs, il limite la croissance des arbres au printemps, il dégrade les voiries et il pollue les eaux de ruissellements. Enfin, il engendre une très

penible irritation des pattes de nos chiens et peut même être source d'intoxication pour nos animaux de compagnie.

Il existe sur notre commune des voiturettes balayant nos trottoirs lors de la chute des feuilles : ne pourrait-on pas les adapter pour qu'elles fassent de même avec la neige, une façon de non seulement soulager les riverains médicalement incapables de déneiger, mais aussi de limiter l'usage d'un sel doté d'un impact négatif sur l'environnement ? Chevilly-Larue se veut écologique et à l'écoute de ses administrés : qu'elle le prouve !

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.*

## Nouvelle hausse des prix dans les transports franciliens



Valérie Pécresse, présidente du groupe Mouvement Populaire au Conseil régional d'Île-de-France et administratrice du STIF, dénonce la

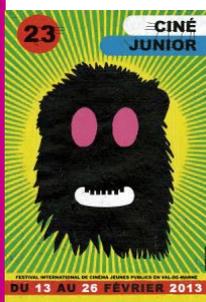
nouvelle augmentation des tarifs de +2,9 % en moyenne au 1<sup>er</sup> janvier 2013, votée par la majorité de gauche au conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF). Cette cinquième hausse depuis juillet 2010 est injustifiable, d'autant que les usagers les plus durement impactés sont ceux de la zone 1-4 qui vivent au quotidien la

galère du RER. En l'espace de deux ans et demi et alors que la qualité de service ne cesse de se dégrader dans les transports en commun franciliens, les usagers des zones 1-2 auront vu augmenter leur Pass Navigo mensuel de 8,50€ (+15 %), ceux des zones 1-3 de 9,70€ (+13 %) et ceux des zones 1-4 de 10,60€ (+12 %).

D'ici à 2020, Jean-Paul Huchon, président de la région Île-de-France et du STIF, prévoit même une hausse de 25 % des tarifs, ce qui portera le tarif du Pass Navigo mensuel à 80€ pour les zones 1-2.

En 2013, ce ne sont pas moins de 51 millions d'€ qui ne seront pas affectés à la modernisation des RER. En 2012, ce sont 33 millions d'€ qui n'avaient pas été utilisés à rénover les transports franciliens. À ce déplorable constat, il faut ajouter que depuis 2008 le STIF a inscrit à son budget près de 400 millions d'€ d'investissements qu'il n'a finalement pas dépensés. Pour Valérie Pécresse et les élus du groupe Mouvement Populaire, le Parti Socialiste et Europe-Écologie-Les-Verts ont définitivement trahi le pacte de confiance passé avec les Franciliens.

## Cinéma

23<sup>e</sup> édition du festival Ciné Junior

**L**e festival international de cinéma jeunes publics en Val-de-Marne, organisé par l'association Cinéma Public, se déroulera du 13 au 26 février. Ce festival, créé à l'initiative du Conseil général du Val-de-Marne, est le plus important en France en termes de nombre de spectateurs, de séances et de lieux de diffusion : en partenariat avec dix-sept salles et quatre

médiathèques du département, il présentera plus de cent films français et étrangers de qualité (longs métrages inédits, films de répertoire, programmes de courts métrages, documentaires, etc) destinés aux enfants de 3 à 15 ans. Les jeunes chevillais pourront découvrir une partie de cette programmation consacrée cette année aux monstres dans le cinéma.

**Au théâtre André Malraux** (réservations au 01 41 80 69 57, [cparc@theatrechevillylarue.fr](mailto:cparc@theatrechevillylarue.fr))

► **Mercredi 13 février à 10h**

**Le Piano magique** de Martin Clapp, film d'animation (à partir de 4 ans). Il sera accompagné par quatre autres courts métrages inspirés de l'univers musical du pianiste et compositeur Frédéric Chopin.

► **Mercredi 13 et dimanche 17 février à 14h30**

**Monstres et Cie** de Peter Docter, David Silvermann et Lee Unkrich, film d'animation (à partir de 5 ans). Projection Ciné-goûter suivie d'une animation maquillage.

► **Mercredi 20 février à 14h30**

**Mon Voisin Totoro** de Hayao Miyazaki, film d'animation (à partir de 4 ans).

► **Samedi 23 à 14h30**

**Atelier « Des monstres dans ma lanterne magique »** (à partir de 7 ans) : un petit retour aux origines du cinéma avec l'invention de la lanterne magique. Les enfants découvriront son histoire et l'imaginaire des siècles précédents par la démonstration de plaques anciennes représentant des diables et autres créatures pas si éloignées de nos monstres contemporains.

► **Dimanche 24 février à 17h**

**Barbapapa** d'Annette Tison et Talus Taylor, film d'animation (à partir de 2 ans).

► **Dimanche 24 février à 14h30**

**Max et les Maximonstres** de Spike Jonze (à partir de 8 ans) suivi d'un atelier « Fabrique ton monstre ».

**À la médiathèque Boris Vian** (réservations au 01 45 60 19 90)

► **Mercredi 13 février à 10h30**

**Drôles de créatures**, programme de sept courts métrages pour les enfants de 3 à 6 ans suivi de la lecture de l'album **Max et les Maximonstres**, de M. Sendak.

► **Mercredi 13 février à 15h**

**Des rencontres monstres**, programme de six courts métrages pour les enfants de 8 à 10 ans, suivi d'un atelier maquillage.

## Maison du Conte

## Apprenez à conter

**S**aviez-vous qu'à la Maison du Conte tout le monde peut s'initier à l'art de la parole ?

Bien sûr les conteurs peuvent profiter cette année de deux formations professionnelles. Bien sûr les bibliothécaires, professionnels de la petite enfance et professeurs peuvent suivre des formations continues. Mais la Maison du Conte propose également des formations ouvertes à tous, aux conteurs débutants ou confirmés. Trois stages d'initiation sont ainsi au programme : stage « Premiers contes », ou comment raconter aux enfants de 3 à 6 ans, animé par Agnès Hollard, du 25 au 28 février ; stage « Imagine ! », initiation à la création d'histoires, animé par Rachid Bouali,

du 12 au 14 mars ; stage « Au fil des mots », initiation animée par Jacques Combe, du 3 au 5 juillet. Les novices sont également attendus à l'atelier animé par Marien Tillet. L'occasion rêvée d'apprendre à raconter en solo ou à plusieurs, de découvrir le conte et les histoires, à écrire ou à improviser, à travers des exercices ludiques accessibles à tous. Prochaines séances de l'atelier les mercredis 27 février et 20 mars (+ soirée du vendredi 26 avril). ●

► **Inscriptions et tarifs à la Maison du Conte**

**8, rue Albert Thuret (01 49 08 50 85)**

[informations@lamaisonduconte.com](mailto:informations@lamaisonduconte.com)

[www.lamaisonduconte.com](http://www.lamaisonduconte.com).

## Maison des arts plastiques

# Portes-ouvertes des ateliers

**A**fin de faire la promotion de ses ateliers (dessin, peinture, volume, modèles vivants, gravures, etc) la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur organise des portes-ouvertes du 18 au 22 février. L'occasion de voir comment se déroulent les cours, quel est leur fonctionnement et de découvrir, dans l'installation de l'exposition de Jean-François Vrod, une série de travaux rendant compte de la diversité des réalisations et des enseignements. ●

► **Maison des arts plastiques Rosa Bonheur**  
34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37),  
le lundi de 15h à 18h, le mardi de 17h30 à 19h30, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 14h à 21h, le vendredi de 16h à 21h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h.



## Hip hop au féminin

# EleKtro Kif et autres performances

**D**ans le cadre de la thématique initiée depuis quelques mois par la médiathèque « La ville dans tous ses états », le spectacle *EleKtro Kif* de la célèbre chorégraphe Blanca Li vient conclure la série d'événements autour du hip hop au féminin qui a lieu depuis ces dernières semaines. En première partie de spectacle, la scène accueillera une démonstration de jeunes danseurs de hip hop du SMJ. Une soirée qui promet d'être tout à fait exceptionnelle puisque les femmes feront entendre leur voix avec détermination et talent dans un univers a priori très masculin dans son genre. ●

► **Spectacle *EleKtro Kif*, vendredi 8 février à 20h30 au théâtre André Malraux. Tarifs : 17€ (plein tarif), 13€ (tarif réduit) et 6€ (moins de 25 ans). Réservations au 01 41 80 69 69).**



## Concert

# Musique de chambre à l'église

**L**e conservatoire organise un concert de musique de chambre avec l'altiste Aline Gasparini et la pianiste et organiste Muriel Tucker, toutes deux professeurs au conservatoire municipal. Au programme : des pièces de musique ancienne (du XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècle) et de musique romantique (du XX<sup>e</sup> siècle). Deux lieder de Brahms chantés par la mezzo soprano Florence Echeney, élève en classe de chant et de piano, des danses françaises

de Marin Marais, une sonate de Mikhaël Ivanovitch Glinka, *Lachrymae* de Benjamin Britten ainsi que l'*Adagio & Allegro* de Robert Schumann feront le bonheur des mélomanes. ●

► **Dimanche 24 février à 17h à l'église Sainte-Colombe. Tarifs : 9,20€ (plein tarif), 5,65€ (parents d'élève) et 4,05€ (moins de 12 ans et élèves du conservatoire). Renseignements au 01 56 70 42 45.**

29

découvertes

culture

# Autour de l'œuvre de Marcus Malte ...



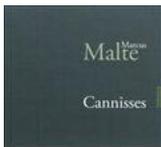
Marcus Malte, auteur de polars et de romans noirs aux personnages tourmentés, écrit également pour les enfants et les adolescents. Il a fait des études de cinéma, a été musicien de rock, de jazz et de variétés. Puis il s'est lancé dans l'écriture. Ses

livres forment une partition qui décline en différentes variations son sujet de prédilection : l'exploration de la part sombre de l'être humain, entre violence et tendresse. Marcus Malte sera présent à la médiathèque le 28 février à 20h lors d'une rencontre-lecture autour du polar.

## Livres

### Canisses

Éd. Atelier in 8, 2012

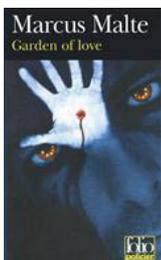


**P**erdre pied, souffrir, délirer, persécuter et tuer. Le quotidien d'un homme est bouleversé par la perte de sa femme. Père de famille et récemment installé dans une maison, ses obsessions et idées noires se focalisent sur la maison voisine et ses occupants qu'il épie chaque jour depuis son jardin.

Pourquoi le malheur s'est-il abattu sur lui ? Et s'il avait choisi la maison d'en face ? Tout aurait-il pu être différent ? Nous suivons les pensées de cet homme qui s'enfonce dans la folie. Une écriture épurée à l'extrême pour une nouvelle noire, très noire ...

### Garden of love

Éd. Gallimard, Coll° Folio policier, 2011

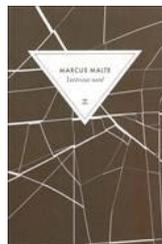


**A**lexandre Strid, flic sombre et désabusé, ancré dans ses souvenirs, voit sa vie basculer lorsqu'il reçoit un manuscrit anonyme, *Garden of love*, qui raconte ... sa propre vie, dévoilant ainsi des secrets qu'il croyait être seul à connaître. Une intrigue complexe, subtile, vertigineuse, labyrinthique,

entre ombre et lumière, passé et présent, réalité et fantasmes, remords, raison et folie, désespérance et amour, ... Un style puissant, un roman noir à couper le souffle.

## Intérieur Nord : nouvelles

Éd. Zulma, 2008



**M**usher, Jardinier, L'ange pleureur, Jeanne ma Jeanne : quatre nouvelles dans lesquelles les personnages sont confrontés à la solitude, la mort, l'errance, le désespoir. Un univers noir parfois traversé par des lueurs et des retours à la vie, comme des promesses de bonheur.

Dans *Musher*, la nouvelle inaugurale du recueil, le quotidien de Jacques, conducteur de traîneau solitaire qui vit à la montagne avec ses 37 chiens, est bouleversé par l'arrivée d'un couple d'Anglais qui vient passer deux semaines dans un gîte, au cœur de l'hiver. Qui sont-ils, ce couple si mal assorti ? Elle a 25 ans, il en a plus de 60 ... Pourquoi ont-ils trouvé refuge dans sa montagne ? Quel secret vont-ils partager avec lui ? Une nouvelle troublante et bouleversante.

## La part des chiens

Éd. Coll° Folio policier, 2008

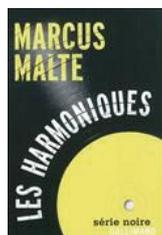


**D**ans cette ville étrange où règne la violence, Zodiak, suivi comme son ombre par le polak, part à la recherche de Sonia, sa femme, étoile filante et funambule à la beauté éclatante. Sur son corps est tatouée la voûte céleste, souvenir de son enfance passée dans un cirque ambulante. À nouveau sur la route, errant entre rencontres sordides et espoirs vite terrassés, on a parfois du mal à croire que la beauté et la pureté ont un jour existé, et existeront-elles à nouveau ?

Un roman noir à l'atmosphère onirique dans un décor de fin du monde.

## Les harmoniques

Éd. Gallimard, coll° Série noire, 2012



**V**éra Nad, une jeune femme qui a survécu aux atrocités du conflit de l'ex-Yougoslavie, est retrouvée morte brûlée dans un entrepôt parisien.

Mister, un pianiste noir qui était très attaché à elle, et Bob, un ancien professeur de philosophie reconverti en chauffeur de taxi, veulent en savoir plus et décident de mener l'enquête. Un roman policier plein de suspense, sur fond d'histoire, avec des personnages attachants et dans lequel la musique est omniprésente.

# Des patronages aux centres de loisirs

Les activités de loisirs pour les enfants se sont déroulées d'abord au patronage paroissial dès 1913, puis au patronage municipal, dénommé centre de loisirs en 1972.

**L**e premier patronage a été édifié en 1913 par le curé, Paul Touzé, le long de la route de Rungis, de façon à être fréquenté par les enfants tant de Chevilly-Larue que de Rungis, localités formant une seule paroisse jusqu'en 1932. Les garçons et les filles y ont des locaux distincts. Le curé est assisté par des paroissiennes bénévoles, notamment Julie Sandrin, qui joue du piano, et Germaine Petitfils, qui apprend des chansons et des saynètes aux enfants ; ceux-ci se produisent ensuite en spectacle devant leurs familles. Le patronage de la route de Rungis est moins utilisé après la construction autour de 1920, sur le côté de l'église Sainte-Colombe, d'une petite salle dénommée « Jeanne d'Arc » ; une sœur de Saint-Vincent-de-Paul, Sœur Euphrasie, s'y occupe des enfants. Cette salle est abandonnée au profit d'une maison, au 3, rue Outrequin, que l'évêché achète en 1929 pour les activités paroissiales. Le curé, Alfred Buron, organise alors les premières colonies de vacances, en Bretagne. De son côté, le Maire, Albert Thuret, établit pour la première fois en 1930 une participation financière de la Caisse des écoles aux frais de séjours d'enfants chevillais dans diverses colonies de vacances laïques. Dès 1936, dans le contexte du Front populaire, la Caisse des écoles organise ces séjours. En dehors des vacances, il n'est pas encore question pour la ville de s'occuper des loisirs des enfants. Cette année-là, 120 filles et 95 garçons sont donc inscrits au patronage paroissial, qui est ouvert le jeudi (jour sans classe, remplacé par le mercredi en 1972) et le dimanche. Des séminaristes s'impliquent dans l'encadrement, le séminaire des missions mettant des locaux à leur disposition. Devant l'essor du patronage, une salle est construite en 1938 à côté du 3, rue Outrequin ; des séances de « bon cinéma » y ont notamment lieu.

Après la guerre, les mentalités ont changé ; les loisirs des enfants sont de plus en plus considérés comme un temps éducatif, qu'il n'est donc plus question de laisser aux seules mains de la religion. En 1945 et 1946, la Municipalité conduite par le nouveau maire, Paul Hochart, organise des séjours dans des familles d'agriculteurs de la Sarthe. En 1959, la ville acquiert même une propriété à la

campagne, le domaine des Vallées à Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire), où ont lieu des colonies de vacances municipales de 1963 à 1992. En 1958, Paul Hochart propose de créer un patronage laïc. Le plus simple est de l'implanter dans le nouveau groupe scolaire Paul Bert, ouvert à la rentrée 1958 dans le dense quartier des Sorbiers, pour satisfaire les besoins d'une population en pleine croissance alors. Ce patronage municipal fonctionne à partir du 18 février 1960, les jeudis, dans les locaux de l'école de garçons. L'encadrement est alors assuré principalement par des instituteurs (qui laisseront par la suite la place à des moniteurs non-enseignants). En 1961, 150 enfants en moyenne y bénéficient des activités suivantes : jeux, vannerie, dessin, céramique, couture (pour les filles), projections de films. Le patronage s'installe à la rentrée 1963 dans des locaux spécifiques rue de l'Adjudant-chef Dericbourg. Il est bientôt équipé d'un téléviseur et propose plus d'activités. Petit à petit, le patronage municipal ouvre y compris pendant les vacances d'été, d'abord seulement en juillet puis en août également. De plus en plus de sorties sont organisées. Le patronage paroissial est bientôt définitivement relayé par le patronage municipal. En 1972, ce dernier change son nom en centre de loisirs municipal ; 250 enfants le fréquentent alors. Le premier centre de loisirs maternel est ouvert cette année-là à l'école Paul Bert, puis dans les autres écoles maternelles en 1975. Le 15 janvier 1977, le maire, Gabriel Chauvet, conduit la visite officielle des nouveaux locaux (dans la même rue) que le centre de loisirs partage désormais avec le foyer des anciens (locaux toujours actuels). En 1989, sous l'impulsion du maire Guy Pettenati, la Municipalité se préoccupe de chercher un terrain plus adapté pour le centre de loisirs, celui-ci étant trop à l'étroit et peu ouvert sur l'extérieur. Un premier terrain, l'actuel parc communal, est d'abord envisagé. Le projet est relayé par le maire actuel, Christian Hervy, et prend de l'ampleur ; avec le centre de loisirs est également repensé le Pôle collégiens et créé un espace de restauration. Ce futur équipement sera finalement situé dans le parc départemental, derrière la piscine, et sa première pierre sera posée au printemps.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Un groupe d'enfants du centre de loisirs joue en 1976 dans la cour de l'école Paul Bert (COLL° ARCHIVES MUNICIPALES).



Lors d'une répétition théâtrale en 1928, des jeunes chevillais posent avec le Père Casimir Valette devant le patronage paroissial, route de Rungis. (COLLECTION FAMILLE LAVIGNE)

Avant les matchs, les joueurs chevillais se concentrent.



## Football

# Noël commence toujours par un tournoi

Les footballeurs en ont l'habitude mais le plaisir est sans cesse renouvelé. Pour débiter les vacances de Noël, la section du ballon rond de l'Élan a organisé son traditionnel tournoi en salle. Tremblements de filets et bonne ambiance ont ainsi conclu l'exercice 2012.

**C**oup de sifflet. Il est 9h en ce samedi 22 décembre et le parc des sports est déjà bondé. « *On a la chance de pouvoir bénéficier des installations du service des sports* », remercie Corinne Greux, secrétaire générale du club. Effectivement, les besoins en matériels sont nombreux puisque chaque jour du week-end met aux prises seize formations de huit joueurs (cinq sur le terrain) en intérieur. « *Le tournoi est réservé aux jeunes catégories, les U8 et U9 le samedi, les U10 et U11 le dimanche* ». Le club de Chevilly-Larue présentait sept équipes sur l'ensemble du week-end. « *Aucune n'a gagné mais toutes se sont très bien comportées, se classant en*

*milieu de tableau* », poursuit la secrétaire générale. Le résultat n'avait rien de prépondérant en cette période festive. « *Chaque équipe est repartie avec une coupe et les joueurs ont tous reçu une médaille* ». Parfaitement organisé grâce au déploiement de nombreux bénévoles du club, le tournoi proposait aussi une buvette qui fit recette. La tradition a donc encore une fois remporté l'adhésion de tous, poussant l'Élan à envisager une autre manifestation à plus grande échelle. « *On aimerait organiser un grand tournoi en extérieur en mai où on inviterait une quarantaine d'équipes de toutes catégories jeunes (jusqu'à U15)* ». Voilà une bonne résolution pour 2013. ● **Antoine Ginekis**

## Brèves de vestiaires

### Le sport continue pendant les vacances

Les prochaines périodes de vacances scolaires proposeront leurs lots d'activités sportives. Pour conserver la forme, les stages se multiplieront lors de la première quinzaine de mars pour les Chevillais. Du 4 au 8 mars, les archers pourront profiter du gymnase Pasteur. Les volleyeurs, eux, auront toutes leurs après-midis (de 14h à 18h) de réservées au parc des sports. La semaine suivante, du 11 au 15 mars, ce sont les sections badminton et gymnastique rythmique qui profiteront des mêmes infrastructures. Les judokas répéteront leurs gammes au dojo et les pongistes se retrouveront au gymnase Marcel Paul. Dernier stage de prévu à la piscine où les danseuses aquatiques sont attendues pour une semaine de natation synchronisée. Pour se reposer, mieux vaut quitter la ville !

### Tir à l'arc :

#### Chevilly-Larue au centre de la cible

Comme tous les ans, le club de tir à l'arc a invité divers clubs de la région pour un vaste tournoi en intérieur, le week-end du 26 et 27 janvier. Pour l'occasion, le gymnase Pasteur a reçu près de 150 archers, de minimes à super-vétérans. Deux concours distincts se déroulaient parallèlement entre arc classique et arc à poulie. Bien entendu, la catégorie handisport, dans laquelle le club chevillais excelle souvent, était bien présente. Parmi tous ces tireurs d'élite, une dizaine de Chevillais a tenté de sortir son épingle du jeu mais « *aucun ne prétendait à une qualification pour les championnats de France* », note Pierre Arcelin, président du club. Peu importe, le succès était au rendez-vous pour cette unique compétition de tir à l'arc organisée par Chevilly-Larue.

### Les cadeaux tombent du panier

Avec un nouveau président à la tête de la section basket de l'Élan, Alain Petrissans, quelques événements viennent s'ajouter au calendrier du club. « *On aimerait vraiment augmenter les animations et créer une vie de club* », explique le dirigeant. Le samedi 15 décembre 2012 s'est ainsi déroulé au parc des sports un tournoi de basket pour les jeunes catégories, baby, poussins et benjamins. Pour le président, « *ce fut l'occasion de clôturer l'année en s'amusant* ». Et de faire le plein de cadeaux avant les fêtes puisqu'une tombola suivait le tournoi. Avec plus de 60 lots prévus, chacun est reparti avec un petit quelque chose, pour le plus grand bonheur des petits. Ce tournoi annonce déjà d'autres idées pour le nouveau bureau. « *On aimerait avant tout améliorer notre présence aux Élanpiades en continuant à animer un stand et en présentant systématiquement une ou plusieurs équipes de licenciés* ». Beau programme en perspective.

## Basket

# Merci aux collégiens

Avec un nouveau président à sa tête, la section basket de l'Élan est repartie dans un nouveau cycle. Celui-ci débute plutôt bien avec quelques bons résultats chez les jeunes et un nombre accru de licenciés en partie dû au partenariat engagé avec les deux collèges de la ville.

**D**u nouveau au basket. À la fin de la saison dernière, le président Frédéric Debonne a préféré prendre un peu de recul. Place au mandat d'Alain Petrissans, arrivé au club depuis déjà plusieurs années comme parent d'une jeune basketteuse. Et ça débute bien. « On compte une trentaine de licenciés supplémentaires par rapport à l'an dernier. On bénéficie clairement d'un effet JO notamment en ce qui concerne les filles ». Les « Braqueuses » –surnom officiel de l'équipe de France féminine– ont boosté les inscriptions dans toute la région francilienne. Mais la progression chevillaise reste impressionnante. « L'accord passé avec les deux collèges de la ville depuis trois ans porte ses fruits actuellement ». Les profs de sport animant les après-midis d'AS envoient leurs élèves les plus doués s'essayer au basket de compétition. Cela a déjà abouti à plusieurs inscriptions, notamment chez les cadettes –seule équipe à évoluer en régionale– où trois joueuses sont arrivées par ce biais-là.

### De bons débuts à confirmer

Cette belle croissance apporte forcément de nouvelles ambitions. « On aimerait élargir encore le bureau », prévient le nouveau président, conscient des besoins de sa section. Surtout que la quantité



amène une certaine qualité. « Les cadettes ont un peu de mal en régionale mais elles progressent vite et restent sur deux courtes défaites vraiment encourageantes ». Au niveau départemental, les minimes garçons s'éclatent en 2<sup>e</sup> division avec encore aucun revers au compteur. Tout se passe bien aussi pour les juniors féminines qui tutoient la première place de leur poule. Il faut encore confirmer tout cela en seconde partie de saison mais les prémices sont plus qu'encourageants pour la nouvelle équipe dirigeante. ● A.G

L'équipe cadette a été boostée par l'effet JO.

## Gymnastique rythmique

# Un début d'année en fête

**S**amedi 19 janvier, l'ensemble de la section gymnastique rythmique de l'Élan était réunie pour le gala de la nouvelle année. Les occasions de rassemblement général étant souvent limitées dans la saison, cette journée a profité à tous. Les parents étaient ainsi invités à venir découvrir leurs gymnastes préférées évoluer dans leur groupe avec leur entraîneur. Ils ont pu en profiter pour échanger avec les coaches et les membres du bureau. « Pour ces derniers, c'est aussi un bon moment pour voir le magnifique travail des entraîneurs », explique Sonia Akrou, secrétaire

de la section. Car un gala reste surtout la scène de jolis enchaînements : « Cet événement permet aux plus jeunes de voir évoluer leurs aînées, ce qui est toujours très impressionnant et féérique ». Côté organisation, « tout le monde était ravi et impressionné par l'immense travail effectué, tant par la direction technique du club que par les entraîneurs et le bureau. C'était une très bonne journée ». Et la nouvelle année s'annonce tout aussi belle avec les premiers entraînements effectués dans le tout nouveau tout neuf complexe sportif Lilian Thuram. ●

## Pharmacies de garde de jour

**Dimanche 10 février**

**Lebon**  
108, rue de Chevilly  
L'Hay-les-Roses  
01 46 87 70 56

**Roussel**  
273, avenue de Fontainebleau  
Thiais  
01 45 60 44 14

**Dimanche 17 février**

**Bourdier**  
7, rue Léon Blum  
L'Hay-les-Roses  
01 43 50 86 84

**Dimanche 24 février**

**Tschenn**  
18, rue Henri Thirard  
L'Hay-les-Roses  
01 46 64 49 39

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : <http://www.ville-chevilly-larue.fr/>  
> Rubrique Infos les plus demandées  
> Pharmacies de garde

**Dimanche 3 mars**

**Nguyen**  
55, rue Paul Hochart  
L'Hay-les-Roses  
01 46 86 48 02

**Bourlon**  
Cauchetier Centre commercial Belle Épine  
Thiais  
01 46 86 39 64

**Dimanche 10 mars**

**Truong**  
61, rue de la Cosarde  
L'Hay-les-Roses  
01 46 64 56 62

**Denimal**  
Centre commercial Belle Épine  
Thiais  
01 56 70 01 48

## État civil

Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2012

### Naissances

- Luana Fredoc
- Khadija Guini
- Zayna Hallaby
- Joselyanna Kautako
- Yvann Leroy
- Aaron Linel
- Mohamed Mertah
- Alya Mokhtari Gabler
- Soléane Sazerat
- Younes Zeghoudi

### Décès

- Solange Grillot
- Gérard Barbereau
- Jeanine Ferrandin
- Denis Binet
- Raymond Zumstein
- Elda Triquet
- Jeanne Le Terrier
- Jean-Claude Montigny
- Jean Poulichet
- Daba Simaga
- Fiorita Del Fabbro
- Jacques Ben Bouanah

### Mariages

- Imène Chebab et Cédric Barbier

### Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

## Jean-Pierre Poulichet n'est plus



Jean-Pierre Poulichet était un passionné de sport qui a marqué de son empreinte la vie de la section football du club sportif chevillais l'Élan. D'origine bretonne (il était arrivé à Paris à l'âge de 8 ans) et imprimeur de métier, c'est à L'Hay-les-Roses qu'il a d'abord résidé, avec son épouse Danielle avec qui il s'était marié en 1969. C'est à la Croix du Sud que le couple s'était ensuite installé en 1973. En père attentionné, il a transmis son appétence pour le football à ses deux enfants,

Arnaud et Jérôme. Joueur invétéré à L'Hay-les-Roses, c'est en inscrivant ses fils au club de Chevilly-Larue qu'il a décidé de s'impliquer en tant que bénévole à l'Élan et a été président de la section football à plusieurs reprises dans les années 80 et 90. Organisation de tournois, parfois jusqu'à Hochdorf dans le cadre du jumelage entre cette ville allemande et Chevilly-Larue, arbitre à ses heures, ... il s'est investi avec passion tous les week-ends pour faire vivre le club. Comme en témoigne Raymond Hybois, ancien président de l'Élan, « *il était très droit, dévoué, et vraiment passionné par le football et son activité au sein de l'Élan* ». Jean-Pierre Poulichet s'est éteint à l'âge de 66 ans le 24 décembre. Ses obsèques ont eu lieu le 31 décembre à l'église Sainte-Colombe en présence des membres de sa famille et de ses proches.

## Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés

► **Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)**

► **Standard des médecins : 0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h) ► [www.reseau-bronchio.org](http://www.reseau-bronchio.org)**

**UNE URGENCE MÉDICALE ?**



**sa mi**  
CHEVILLY-LARUE

le service  
d'accueil  
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,  
le samedi de 16h à minuit,  
le dimanche et jours fériés  
de 8h à minuit.

**COMPOSEZ LE 15**

un service de santé publique de proximité

**96, avenue du Général de Gaulle**  
(1, rue de Verdun)  
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






## Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

## COLLECTE 2013 DES ENCOMBRANTS

**Secteur 1 : 6 février / 6 mars 2013**

**Secteur 2 : 20 février 2013**

**Secteur 3 : 27 février 2013**

## DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2013

**Prochaines collectes bacs jaunes**

**Secteur 1 & 3A : tous les mardis**

**Secteur 2 & 3B : tous les jeudis**

**Prochaines collectes bacs verts**

**Secteur 1 & 3A :**

Les mercredis 6 et 20 février/6 mars

**Secteur 2 & 3B :**

Les mercredis 13 et 27 février

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2013 est disponible en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) – rubrique Environnement.**

## Offres d'emploi

### La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants au service Petite enfance ;
- ▶ Un(e) auxiliaire de puériculture au service Petite enfance ;
- ▶ Un(e) responsable des fluides à la Direction des services techniques ;
- ▶ Un(e) rédacteur(trice) pour le service Action sociale/logement ;
- ▶ des intervenants à l'aide aux devoirs ;
- ▶ un magasinier pour le service Restauration
- ▶ un(e) assistant(e) administratif et financier au Service municipal de la jeunesse

Envoyer CV et lettre de motivation à :  
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.  
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :  
[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique *Offres d'emploi*.  
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

## Vous souhaitez aider les autres ?

L'ASP fondatrice, association créée en 1984, forme et encadre les bénévoles dans l'accompagnement de personnes en fin de vie ou lors de phases critiques de maladies graves et/ou de leurs proches en leur apportant présence et écoute. L'association recherche actuellement de nouveaux bénévoles pour renforcer ses équipes des hôpitaux Gustave Roussy et Paul Brousse à Villejuif, ainsi que celle de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Cousin de Méricourt à Cachan. Le rôle du bénévole est d'apporter un réconfort par sa présence et son écoute bienveillante et compatissante, sans porter de jugement, sans donner de conseils, dans le respect et la dignité de la personne accompagnée. Le bénévole est soutenu et conforté dans son rôle par son équipe, grâce à un groupe de parole animé par un psychologue.

▶ **Vous souhaitez donner un sens à votre vie, rejoignez-nous, les malades ont besoin de vous.**

▶ **Contact : Marie-Louise Brillard**  
Tél : 01 53 42 31 33 – [benevolat@aspfondatrice.org](mailto:benevolat@aspfondatrice.org)  
▶ 37-39, avenue de Clichy 75017 Paris.  
Site internet : [www.aspfondatrice.org](http://www.aspfondatrice.org)

## Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

▶ **Pour plus d'information : [www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr) ou [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)**

## Violence femme info

Parce qu'en France, tous les 2,5 jours, une femme décède sous les coups de son compagnon, Chevilly-Larue se mobilise contre les violences faites aux femmes. Une permanence téléphonique a été mise en place. Victimes de violences, vous n'êtes pas seules.

▶ **Vous pouvez appeler la permanence de Chevilly-Larue au 07 77 79 54 60 ou le numéro national gratuit 3919**

## Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.  
(4, rue Dispan à L'Hajj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

## Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

## Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

▶ Tous les samedis de 9h à 10h

## Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV les 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> mercredis de 9h à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – [c.hornetz@yahoo.fr](mailto:c.hornetz@yahoo.fr)).

## Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

## L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

## Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

## Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse.

▶ Chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

## Logement

### Permanences de l'ARSS

▶ Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) ont lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

### Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.